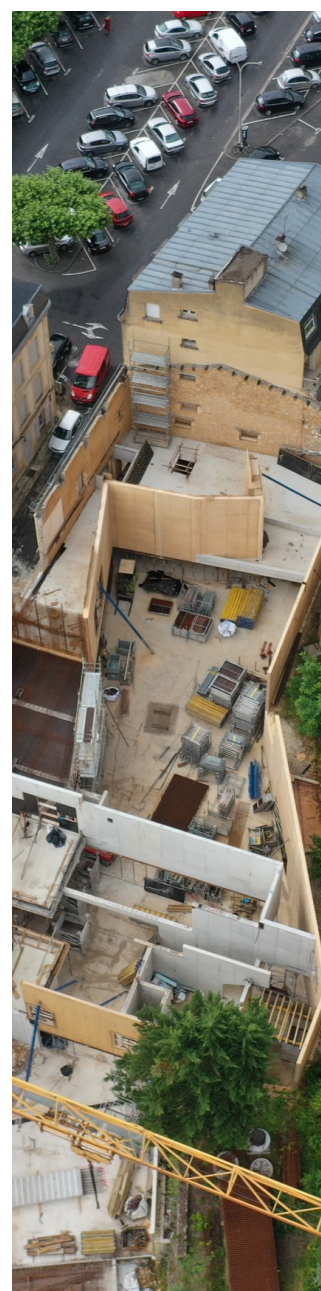


RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'INTERCO *Sarlat-Périgord Noir* COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SARLAT-PÉRIGORD NOIR

2022



BEYNAC-ET-CAZENAC • LA ROQUE-GAGEAC • MARCILLAC-SAINT-QUENTIN • MARQUAY
PROISSANS • SARLAT-LA-CANÉDA • SAINTE-NATHALÈNE • SAINT-ANDRÉ-ALLAS
SAINT-VINCENT-DE-COSSE • SAINT-VINCENT-LE-PALUEL • TAMNIÈS • VÉZAC • VITRAC



Sarlat
Périgord Noir
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

5 à 9

L'INSTITUTION

- p5. Les compétences*
- p6. Temps forts de l'année 2022*
- p8. Les élus*
- p9. Nouveaux enjeux et dynamiques territoriales*

11 à 26

LES GRANDS PROJETS

- p12. Aménagement durable de l'espace*
- p14. Développement économique*
- p17. Pôle culturel et jeunesse*
- p18. Pôle enfance, jeunesse et prévention*
- p24. Action Sociale*
- p26. Office de tourisme*

27 à 51

LES MOYENS GÉNÉRAUX

- p29. Organigramme*
- p30. Accueil, secrétariat et administration générale*
- p31. Service ressources humaines*
- p32. Service financier*
- p33. Service voirie*
- p34 Eau, assainissement et rivières*
- p36. Urbanisme et aménagement durable de l'espace*
- p38. Bibliothèques-médiathèques*
- p39. Direction petite enfance, enfance, jeunesse et coordination CTG/CISPD*
- p40. Relais Petite Enfance du Périgord Noir*
- p41. Lieu d'accueil enfants-parents «123 soleil»*
- p42. Micro-crèche «Lous coustous»*
- p43. Multi accueil «Les p'tits croquants»*
- p44. ALSH maternel du Plantier*
- p45. Crèche familiale*
- p46. ALSH Enea Loisirs*
- p47. ALSH du Ratz-Haut*
- p48. Espace jeunes*
- p49. Point Information Jeunesse*
- p50. Développement territorial*
- p52. Les services mutualisés*

LE MOT DU PRÉSIDENT



Ce rapport d'activité des services de la Communauté de communes dresse, comme chaque année, un panorama fidèle et exhaustif de la vie de notre collectivité durant l'année écoulée tout en tissant de nécessaires perspectives.

Cette synthèse de notre stratégie, de nos projets, de nos décisions et des actions que nous avons engagées permet de voir et comprendre l'ensemble des choix et des dynamiques voulus par les élus communautaires de nos 13 communes. De même, ce rapport offre une vision du fonctionnement des services et de leur adaptation continue aux actions menées et aux exigences de notre temps.

Ce document vous permettra de suivre l'avancée, entre autres, de nos politiques en matière d'aménagement et de partage des espaces, de développement de notre vie économique, de l'attention portée à la culture et à notre jeunesse ainsi que les actions sociales importantes que nous déployons à destination des plus fragiles.

Les services, pleinement engagés dans la mise en œuvre des nouveaux outils numériques, poursuivent la dématérialisation à la fois des fonctionnements internes et des démarches que nos concitoyens sont amenés à effectuer, pour être davantage vertueux face aux enjeux environnementaux sans oublier une obligation fondamentale : la proximité.

Tout ceci n'est possible que grâce à l'engagement fort des élus et des agents qui font vivre la Communauté de communes. Cette année encore, je tiens à les remercier pour leur grand professionnalisme au quotidien, leur capacité de résilience et leur sens fort du service public.

Bonne lecture.

A handwritten signature in black ink, reading "Jean-Jacques de Peretti". The script is fluid and cursive, with a stylized 'J' and 'P'.

Président de la Communauté de communes
Sarlat - Périgord Noir
Maire de Sarlat

CARTOGRAPHIE



SARLAT - PÉRIGORD NOIR

L'INSTITUTION

La Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir est née de la fusion en 2011 des Communautés de communes du Sarladais et du Périgord Noir.

Sarlat-Périgord Noir compte 13 communes et regroupe 16 461 habitants pour une superficie de 228 km².

13 COMMUNES

- **Beynac-et-Cazenac**
544 Beynacois et Cazenacois
- **La Roque-Gageac**
427 Laroquois
- **Marcillac-Saint-Quentin**
815 Marcillacois
- **Marquay**
584 Marquayais
- **Proissans**
1043 Proissanais
- **Saint-Vincent-le-Paluel**
287 Saint Vincenais
- **Sarlat-la-Canéda**
9192 Sarladais
- **Saint-André-Allas**
856 Andrésiens
- **Saint-Vincent-de-Cosse**
361 Vinecossois
- **Sainte-Nathalène**
625 Nadalénois
- **Tamniès**
386 Tamniacois
- **Vézac**
524 Vézacois
- **Vitrac**
817 Vitracois

Source INSEE 2020 - Population légale

DOMAINES DE COMPÉTENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Actions de développement économique
- GEMAPI
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement d'intérêt communautaire
- Politique du logement et du cadre de vie
- Politique de la ville
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Schéma d'assainissement, création, gestion administrative et financière du service public d'assainissement non collectif (SPANC)
- Mise en œuvre et développement de la politique touristique
- Mise en œuvre et développement de la politique du Pays du Périgord Noir et soutien aux projets
- Aménagement numérique au sens de l'article L1425-1 du CGCT
- Enseignement musical
- Regroupement des moyens matériels et financiers pour la lutte contre l'incendie
- Petite enfance, enfance et jeunesse : ensemble des structures et/ou services existants ou à créer
- Accueil périscolaire des mercredis
- Mobilité

EN 2022

- 8 bureaux communautaires
- 6 conseils communautaires
- 123 délibérations
- 1 séminaire financier
- 16 réunions de commission :
 - 2 réunions de la commission petite enfance, enfance, jeunesse
 - 2 réunions de la commission culture
 - 2 réunions Emploi, développement artisanal, industriel et agricole
 - 4 réunions de la commission voirie
 - 1 réunion Développement durable et mobilité
 - 3 réunions Administration générale, finances, sécurité et prévention des risques
 - 1 réunion de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
 - 1 réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

2022 QUELQUES TEMPS FORTS



Lancement du premier chantier de rénovation exemplaire avec Facilareno

Lancement de la dématérialisation des actes d'urbanisme

Signature d'une convention de partenariat avec le collège et le lycée pour mener des actions en direction des jeunes

Signature d'une convention de partenariat avec Unitech pour le projet Sarlatch et réflexion sur un projet de préfiguration du projet

Ouverture de la plateforme Périgord Noir Rénov'

Réforme des règles de publicité des actes et sa mise en œuvre

Confirmation de l'opportunité de créer un nouvelle caserne de gendarmerie



Refonte de la lettre de la CCSPN

Lancement des actions de la conseillère numérique

Vente du 1^{er} bâtiment sur le site de France Tabac



Visite du chantier du pôle culturel pour le grand public



Reprise du spectacle de Noël réalisé par les structures de la petite enfance et de l'enfance

Reprise post-covid des actions et animations par tous les services : bibliothèque, centres de loisirs, service jeunes...



2022

QUELQUES TEMPS FORTS DE LA VIE DES SERVICES



Démarrage des travaux du futur
siège de la CCSPN

Mise en œuvre d'un plan
d'urgence de sobriété énergétique
en fin d'année

Organisation
des élections
professionnelles

Organisation de la première
semaine de la Qualité de Vie au
Travail (QVT)

Mise en œuvre
d'un logiciel
de gestion
des conseils
communautaires

Signature de la convention cadre
Petites Villes de Demain



Organisation
d'un séminaire
financier pour les
élus

Réalisation
de l'enquête
publique PLUi/
RLPi

Participation de la collectivité à
la concertation dans le cadre du
Conseil National de la Refondation
(CNR) pour la santé

Modernisation du matériel pour
le service voirie avec l'achat
d'une pelle mécanique

Etude sur le renouvellement de
la délégation des services publics
eau potable et assainissement de
la ville de Sarlat



TROMBINOSCOPE DES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



Jean-Jacques de Peretti
Président
Sarlat



Benoît Secrestat
1^{er} vice-président
Proissans



Jérôme Peyrat
2^e vice-président
La Roque-Gageac



Marie-Pierre Delattaignant
3^e vice-présidente
Sarlat



Jean-Michel Pérusin
4^e vice-président
Sainte Nathalie



Patrick Salinié
5^e vice-président
Saint André Allas



Frédéric Traverse
6^e vice-président
Vitrac



Didier Délibie
7^e vice-président
Marquay



Patrick Aldrin
8^e vice-président
Sarlat



Fabienne Lagoubie
9^e vice-présidente
Sarlat



Michel André
Conseiller
communautaire
Marcillac
Saint Quentin



Jean-Luc Astié
Conseiller
communautaire
Marquay



Antoine Devigne*
Conseiller
communautaire
Saint-Vincent
de Cosse



Olivier Lamonzie
Conseiller
communautaire
Tarniès



Serge Parre
Conseiller
communautaire
Beynac
et Cazenac



Christian Robles
Conseiller
communautaire
Vézac



Etienne Rouquie
Conseiller
communautaire
Saint-Vincent
le-Paluel



Marlies Cabanel
Conseillère
communautaire
Sarlat



Christophe Najem
Conseiller
communautaire
Sarlat



Marc Pinta-Tourret
Conseiller
communautaire
Sarlat



Marie-Pierre Valette
Conseillère
communautaire
Sarlat



Guy Stievenard
Conseiller
communautaire
Sarlat



Monica Dubost
Conseillère
communautaire
Sainte Nathalie



Thierry Gautier
Conseiller
communautaire
Beynac
et Cazenac



Sylvie Delbarry
Conseillère
communautaire
Vézac



Claudine Pradat
Conseillère
communautaire
Proissans



Fabrice Gareyte
Conseiller
communautaire
Marcillac
Saint-Quentin



Brigitte Jalès
Conseillère
communautaire
Vitrac



Carine Audit
Conseillère
communautaire
Saint-André-Allas



Elise Bouyssou
Conseillère
communautaire
Sarlat



Carlos Da Costa
Conseiller
communautaire
Sarlat



Julie Nègrevergne
Conseillère
communautaire
Sarlat



François Coq
Conseiller
communautaire
Sarlat



Maryline Flaquière
Conseillère
communautaire
Sarlat



Basile Fanier
Conseiller
communautaire
Sarlat



Célia Castagnau
Conseillère
communautaire
Sarlat



Gérard Gatinel
Conseiller
communautaire
Sarlat

**Le bureau communautaire**

Instance de débat, de validation et d'orientation, le bureau est animé par le Président de la Communauté de communes. Il est composé des 9 vice-présidents et de 12 conseillers communautaires. Une pastille de couleur vous permet de les identifier sur le trombinoscope. ●

Les délégations des vice-présidents :

Benoît Secrestat : Emploi et développement économique, finances, administration générale et ressources humaines
Jérôme Peyrat : Economie touristique
Marie-Pierre Delattaignant : Solidarités et santé
Jean-Michel Pérusin : Urbanisme, habitat et environnement
Patrick Salinié : Culture, petite enfance, enfance et jeunesse
Frédéric Traverse : Voirie (investissement) et SPANC
Didier Délibie : Voirie (fonctionnement)
Patrick Aldrin : Sécurité, prévention des risques, suivi de chantiers
Fabienne Lagoubie : Programme alimentaire, agriculture et mobilité

Les membres du bureau délégués :

Olivier Lamonzie : Programme alimentaire et agriculture
Christophe Najem : Economie numérique et économie touristique
Marie-Pierre Valette : Finances, administration générale et ressources humaines

*à partir d'octobre 2022

S'ENGAGER AU CŒUR DE NOUVEAUX ENJEUX ET DE DYNAMIQUES TERRITORIALES

La signature de la **convention cadre Petites Villes de Demain** en juillet 2022 confirme l'ambition du territoire de s'inscrire dans une dynamique globale de développement. Les communes de la CCSPN pourront donc désormais s'appuyer sur le programme pour accélérer des actions déjà identifiées. L'ambition du territoire est de maintenir la qualité du cadre de vie tout en développant les opportunités professionnelles et immobilières qui attireront de nouveaux actifs.

S'INSCRIRE DANS LES NOUVELLES DYNAMIQUES TERRITORIALES

- L'accompagnement du projet de création d'une **nouvelle gendarmerie**
- La participation aux réflexions et aux propositions sur la construction du **centre aquatique départemental** en Sarladais
- L'installation dans le **nouveau siège de la CCSPN** à la mesure des nouvelles dynamiques et des nouveaux enjeux
- La poursuite de l'engagement du syndicat du **SCoT** dans la recherche du bureau d'étude qui accompagnera le projet
- Le travail sur les priorités autour de la Santé dans le cadre du **Contrat Local de Santé** (CLS) et l'engagement dans une réflexion forte sur l'offre de soins
- La finalisation de la convention pour le lancement d'une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** et le recrutement d'un animateur
- L'ouverture d'une « **Plateforme de Rénovation Energétique** » (PRE) à l'échelle du Pays du Périgord Noir
- La poursuite par les 6 Communautés de communes du Pays d'une **Action Collective de Proximité** (ACP)
- La poursuite de l'accompagnement du schéma de développement de la **fibres optique** sur le territoire

L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES

Le transfert de la compétence Eau et assainissement en anticipant les impacts financiers, organisationnels et juridiques.

Dès 2021, plusieurs communes ont renforcé leurs actions pour améliorer la connaissance des réseaux (diagnostics, recensement...). Il faut notamment relever que la ville de Sarlat a lancé une mission d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) relative à la mise en place du futur mode de gestion de la compétence eau potable et assainissement.

Ces deux transferts étant importants, les travaux menés doivent désormais tendre à proposer de transférer l'assainissement collectif dès 2025 et l'eau potable en 2026, permettant ainsi une meilleure appropriation de ces nouvelles missions par les services et par les partenaires.



LES GRANDS PROJETS

12

Aménagement durable de l'espace

14

Développement économique

17

Pôle culturel et jeunesse

18

Pôle enfance, jeunesse et prévention

24

Action Sociale

26

Office de tourisme

AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) ET RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi)

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jean Michel PERUSIN

Vice-président chargé de
l'urbanisme, de l'habitat et de
l'environnement
Maire de Sainte-Nathalène

Fabienne LAGOUBIE

Vice-présidente chargée du
programme alimentaire, de
l'agriculture et des mobilités
Maire-Adjointe de Sarlat

SERVICE RÉFÉRENT

Urbanisme et aménagement
de l'espace

MOYENS HUMAINS

1 responsable de service

+

2,5 agents instructeurs

+

1 agent depuis octobre 2022

PLUI et RLPI

L'année 2022 a permis de lancer la consultation des personnes publiques associées (communes, institutions, services de l'Etat, chambres consulaires, associations...) mais aussi de la population via l'enquête publique qui s'est déroulée en mars et avril 2022.

Dès lors, un certain nombre de demandes ont été traitées, analysées et prises en compte. Un dossier de dérogations auprès des services de l'Etat a été constitué afin d'obtenir les autorisations nécessaires à l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation.

Perspectives 2023 : Approbation du PLUi et RLPI et application des nouveaux documents

Le rapport de la commission d'enquête et les dossiers d'enquête publique sont disponibles sous ce lien

<https://www.cc-sarlatperigordnoir.fr/enquetes-publiques/>

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

L'année 2022 a permis l'élaboration du cahier des charges pour le recrutement d'un bureau d'étude qui sera en charge de l'élaboration du SCoT.

Perspectives 2023 :

- Finalisation du cahier des charges
- Recrutement d'un chargé de mission
- Recrutement d'un bureau d'études

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) AXES 1 ET 2

AXE 1 Réduire l'impact carbone des bâtiments

La rénovation du patrimoine bâti est le premier axe de ce projet. Au travers d'actions concrètes, les particuliers, les professionnels et les services publics sont accompagnés notamment dans la rénovation énergétique du bâti existant et la construction de qualité afin de réduire l'impact carbone des bâtiments.

La collectivité, sans attendre l'approbation finale du PCAET, s'est d'ores et déjà investie grandement sur cette thématique depuis 2018.

OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Ce Programme d'amélioration de l'habitat permet d'aider les ménages à revenus modestes et très modestes pour la rénovation de l'habitat existant via une assistance technique et financière directe des administrés.

L'OPAH dure 5 ans et permet d'attribuer des aides communautaires et communales en plus des aides nationales existantes. Dans ce cadre, un animateur OPAH a été recruté. Il est en charge d'accompagner les bénéficiaires dans le choix des travaux, la recherche d'aides et le montage des dossiers.

Perspectives 2023 :

- *Début effectif de l'OPAH au 1er janvier 2023, avec la prise de fonction d'un animateur OPAH en charge de l'accompagnement des propriétaires occupants ou bailleurs ayant des projets de rénovation de leur habitat.*
- *Information des propriétaires des logements vacants du territoire sur les dispositifs dont ils peuvent bénéficier afin de permettre la remise sur le marché des biens concernés (environ 600 logements vacants sur le territoire communautaire).*

PROJET FACILARENO

La Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir s'est engagée dans l'accompagnement des rénovations énergétiques performantes de l'habitat en intégrant le réseau Doremi et le dispositif Facilareno. Ce dernier est maintenant effectif sur l'ensemble des 6 EPCI du Pays du Périgord Noir. Ce dispositif permet d'accompagner les particuliers, et de former les artisans sur chantier réel avec l'objectif d'atteindre une baisse minimum de facteur 4 sur les factures énergétiques.

Après une dizaine d'études, un chantier a finalement été retenu pour lancer l'opération FACILARENO.

Un état des lieux (ELAT) avec l'ensemble des artisans a été réalisé. S'en est suivi l'établissement des devis, la recherche d'aides financières et le montage des dossiers de financements.

Les travaux ont débuté en octobre 2022.

Perspectives 2023 :

- *Poursuite du chantier exemplaire, avec test d'étanchéité à l'air début janvier et fin des travaux printemps 2023.*
- *Relancer la communication autour du dispositif et notamment auprès des artisans.*

PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Les EPCI du Pays du Périgord Noir ont candidaté à l'AMI « plateforme de rénovation énergétique » des services de la Région Nouvelle-Aquitaine et ont été retenus. Cette plateforme est complémentaire au projet d'OPAH. Elle est le guichet unique local sur le thème de la rénovation énergétique à destination de la population (Facilareno, OPAH, ma Prime rénov). Elle a été lancée le 3 janvier 2022.

La Plateforme de Rénovation Énergétique (PRE), en 2022, a reçu 417 appels, réalisé 132 entretiens et 11 diagnostics à domicile sur le territoire de la communauté.

Perspectives 2023 : Adapter le fonctionnement à la forte demande en recrutant un 3ème poste de thermicien.

AXE 2 La mobilité

Suite à un appel à projet de l'ADEME et une étude à l'échelle du Pays, il a été décidé de transférer la compétence mobilité à la Communauté de communes en juillet 2021. Le service urbanisme et aménagement durable s'est élargi et a désormais un agent en charge de la mobilité et du logement depuis le 1er octobre 2022. Il s'occupe notamment du Sarlat bus et du projet vélo route voie verte. D'autres actions ont également été lancées, comme la carte interactive des mobilités et le programme ACOTE sur le covoiturage.

Fait marquants :

- Réunion des co-financeurs et des partenaires techniques de la vélo route voie Verte entre Sarlat-la Canéda et Saint-Vincent-de-Cosse
- 4 nouveaux arrêts du Sarlat Bus

Perspectives 2023 :

- *Lancer la consultation pour une Assistance à Maitrise d'Ouvrage sur la vélo route voie verte.*
- *Poursuivre l'élaboration de la carte interactive des mobilités.*
- *Lancer un programme de co-construction sur le thème du covoiturage avec les 6 EPCI du Pays du Périgord Noir.*
- *Adapter les horaires et arrêts du Sarlat Bus aux besoins des usagers.*

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ÉLU RÉFÉRENT

Benoît SECRESTAT

Vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

SERVICE RÉFÉRENT

Développement économique

MOYENS HUMAINS

1 agent



FRANCE TABAC

L'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) a acquis le site de France Tabac pour le compte de la Communauté de communes le 13 septembre 2021 pour un portage de 5 ans.

Initialement la propriété d'une seule entreprise, il s'agit de réfléchir à adapter le site, composé de 14 bâtiments et d'une superficie de 9 hectares, à l'accueil de plusieurs activités économiques. Le site sera aménagé en plusieurs phases.

Il est composé de 2 zones distinctes tant par leur datation, leur volume, leur intérêt, que par leur topographie et leur visibilité :

- Le secteur 1 : un ensemble, dont les premières constructions datent des années 30, composé de 8 bâtiments qui sont en connexion à l'espace urbain et marque l'entrée de ville,
- Le secteur 2 : un ensemble, plus récent d'entrepôts de grande dimension.

Ce site va notamment accueillir, le siège de la Communauté de communes et les services techniques de la collectivité, mais également, le projet de Sarlotech et plusieurs activités économiques.

En 2022, une nouvelle activité a été développée sur le site. En effet, en fin d'année, un film a été tourné dans plusieurs des bâtiments de France Tabac. Un appel à projet « La grande Fabrique de l'image » lancé par le l'Etat en lien avec le CNC et la Caisse des Dépôts, a donc été l'occasion pour la Communauté de communes, le Département de la Dordogne et Ciné-Passion de déposer un dossier pour se positionner sur le projet de création de studio de cinéma et une ressource pour les décors de cinéma, en s'appuyant également sur le bassin d'emploi du sarladais, avec la présence de nombreuses compétences autour du cinéma et de la formation.

Perspectives 2023 :

- *Vente des bâtiments du site pour des activités économiques*
- *Poursuite des études et travaux d'aménagement*
- *Poursuite de la mise à disposition de bâtiments pour des tournages*

ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES BORNE 120

Perspectives 2023 :

- *Poursuite de la commercialisation et de la vente des lots*

La commercialisation de la ZAE de la Borne 120 se poursuit. Une dizaine d'entreprises ont demandé des renseignements sur la zone.

5 lots ont été vendus.

SARLATECH

Perspectives 2023 :

- **Lancement du projet Sarlatch en centre-ville**

Le projet SARLATECH vise à créer un espace d'innovation et de créativité. La collectivité souhaite faire émerger un lieu stimulant afin de faciliter les échanges entre les entreprises locales, les start-ups, les porteurs de projets, les étudiants...

Le projet Sarlatch, initialement prévu dans un des bâtiments de France Tabac, s'est vu réorienté. Il a été décidé de proposer dès 2023 une « préfiguration de Sarlatch » dans un bâtiment composé de deux plateaux de 200 m² chacun, avenue de Selves à Sarlat, à proximité du centre-ville.

Le projet se déclinera en plusieurs espaces :

- **Un espace « pro »** d'accompagnement à la création et au développement d'activités économiques :
 - Incubation des projets
 - Solution d'hébergement : co-working, centre d'affaires...
 - FabLab
- **Un espace « formation »** :
 - Accueillir des stagiaires et des apprenants en formation à proximité de leur lieu de vie : Campus numérique
 - Formation sur les outillages à commande numérique, matériel : FabLab
- **Un espace « social et de créativité »**
 - Lieu de convivialité, salle de réunion, espace de détente, coin cuisine

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU SARLADAIS (SIDES)

Construction d'un abattoir de volailles grasses

L'abattoir de Prats-de-Carlux, porté par l'ESAT Althéa, ne peut continuer son activité, l'outil nécessitant d'être mis aux normes.

En conséquence, la Chambre d'Agriculture, la SCICA (Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole), la CCPF (Communauté de Communes du Pays de Fénelon) et la CCSPN ont décidé de créer un nouvel abattoir et ont lancé une étude de faisabilité, sur le site Rougié qui présente l'avantage d'être connecté à la station d'épuration de Sarlat. Il permet également de compléter et de maintenir l'activité agro-alimentaire sur le site.

La Maîtrise d'œuvre a été recrutée.

Perspectives 2023 :

- **Acquisition de la parcelle contenant les hangars de l'entreprise Euralis**
- **Dépôt du permis de construire**
- **Début des travaux**

Perspectives 2023 :

- **Poursuite des études**
- **Acquisition des terrains**

Extension ZAE de Vialard

Le projet consiste en la création de 800 mètres de voirie nouvelle, avec la modification du tracé de l'actuelle RD 704 (une convention est en cours avec le Département) qui se raccorderait sur le Rond-Point existant et une extension de la zone d'activité de 12 hectares.

Les études préliminaires (financées à 40% par le Département) sont en cours et notamment l'étude d'impact, l'étude loi sur l'eau...

ACTION COLLECTIVE DE PROXIMITÉ (ACP)

Le Pays du Périgord Noir porte la stratégie Artisanat Commerce et le dispositif « ACP » (Action Collective de Proximité) en faveur des commerçants et artisans du territoire. La Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Dordogne et les 6 Communautés de communes se mobilisent financièrement.

Ce dispositif permet aux entreprises du Périgord Noir de bénéficier d'aides financières pour :

- soutenir la modernisation de l'outil de production des entreprises
- accompagner le développement digital
- soutenir les entreprises qui réduisent leur consommation d'énergie et leur émission de CO²
- faciliter la transmission reprise d'entreprises

Un plan d'action a été mis en place pour une durée de 3 ans (décembre 2021 à décembre 2024).

Les actions retenues dans l'ACP sont une sélection d'actions collectives, des aides directes aux entreprises, des bilans conseils et une animation dédiée.

11 entreprises sur le territoire du Pays du Périgord Noir ont déjà reçu une subvention.

Perspectives 2023 :

- **Attribution de subventions**
- **Poursuite de l'étude des dossiers**

PROMOTION ET VALORISATION DE L'IMAGE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Perspective 2023 :

- **Recrutement d'un prestataire**
- **Mise en œuvre des outils de communication**

La Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir (CCSPN) dispose d'une économie touristique à forte notoriété et d'une économie productive ancrée localement avec la présence des grandes entreprises « donneuses d'ordre » qui structurent les filières locales.

Sarlat est la locomotive majeure d'une économie endogène à l'échelle du Pays du Périgord Noir et le territoire bénéficie d'une attractivité entrepreneuriale certaine.

Cependant, l'économie productive est peu identifiée par la population et il existe de fortes tensions sur le marché de l'emploi.

Il s'agit de créer des outils d'information et de communication, (clips vidéo et photographies), adaptés aux cibles et aux moyens de la Communauté de communes et s'appuyant sur les canaux et les supports déjà existants : les sites internet (CCSPN, Mairie, Pays du Périgord Noir, Office du tourisme, réseaux sociaux...) et de nouveaux supports en préfiguration. Ces outils de communication serviront également de promotion pour les salons et pour les événements économiques...

LE PÔLE CULTUREL ET JEUNESSE

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIE

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

RÉSEAU DE LECTURE

Fonctionnement du réseau intercommunal

Le début de l'année a encore été impacté par la Covid-19, notamment avec la levée du passe sanitaire en mars, mais la fréquentation des bibliothèques est progressivement revenue à des niveaux de 2019.

Un programme d'animations soutenu (2 fois plus d'animations en 2022 par rapport à 2021) a permis aussi de re-fidéliser certains publics, de nouer de nouveaux partenariats, en particulier avec le collège la Boétie et les services de la petite enfance, et d'innover avec de nouvelles propositions d'activités numériques.

Enfin, le fonctionnement de l'équipe intercommunale a été marqué par le départ à la retraite d'un agent, le recrutement d'une nouvelle collaboratrice, la prise en main de nouveaux outils (logiciel informatique, véhicule de service), le démarrage des travaux d'extension de la bibliothèque de Sainte-Nathalène et la révision des calendriers de travail sur la future Médiathèque.

PERSPECTIVES 2023

- **Validation du règlement intérieur de la future Médiathèque**
- **Création de la charte graphique et du site Internet du réseau de bibliothèques**
- **Préparation du déménagement de l'actuelle bibliothèque de Sarlat**

TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS

Le Pôle Culturel et Jeunesse est constitué d'une partie médiathèque et d'une partie maison des musiques.

Depuis mars 2019, les entreprises travaillent à la construction de cet ouvrage. Néanmoins, les difficultés ont été nombreuses. Pour rappel, entre 2019 et 2021, le sciage de la falaise, la mise au point des fondations et des murs banchés mais aussi la COVID19, un incendie sur un des coffrages ou encore une durée de rotation des élévations plus longue que prévue ont amené à un allongement du planning.

En 2022, la flambée des prix des matériaux a créé une difficulté supplémentaire ainsi que la résiliation du marché avec la société SCEP – titulaire du lot n°4 Etanchéité - nous obligeant à relancer une consultation pour retenir une nouvelle entreprise : la société MAE.

Concernant les réflexions et travaux connexes :

- Les travaux d'aménagement des abords, consistant en l'aménagement urbain et paysager de la rue Jean-Baptiste Delpeyrat, de la rue Emmanuel Lasserre et de l'impasse des Clarisses, ont débuté en mai 2022 avec l'entreprise SIORAT. Ainsi, la rue Jean-Baptiste Delpeyrat (hormis l'accès de la médiathèque) et l'impasse des Clarisses sont terminées. Les travaux ont été stoppés en octobre 2022 pour permettre la poursuite de l'avancement de la médiathèque et reprendront courant 2023 ;
- L'aménagement de l'esplanade n'a pu se concrétiser courant 2022 suite à un marché de travaux infructueux ; un nouveau projet est à l'étude avec une réalisation programmée en 2023.

PERSPECTIVES 2023

• **Poursuite des travaux du Pôle Culturel & Jeunesse avec une fin programmée des travaux de la maison des musiques 1^{er} semestre 2023**

• **Reprise des travaux des abords**

• **Réalisation des travaux de l'esplanade**

• **Commande des mobiliers**

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

À partir d'avril, la présence d'une conseillère numérique, avec des rendez-vous individuels ou des ateliers thématiques collectifs, a permis d'agir sur l'appropriation des outils numériques auprès de plus de 200 personnes sur l'ensemble du territoire intercommunal.

PÔLE ENFANCE JEUNESSE ET PRÉVENTION

LES SERVICES PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, ANIMATION DE LA VIE LOCALE

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

SERVICES CONCERNÉS

- 1 multi-accueil
- 1 crèche familiale
- 1 lieu d'accueil parents-enfants
- 1 micro-crèche
- 2 relais petite enfance
- 3 accueils de loisirs sans hébergement
- 1 Point Information Jeunesse
- 1 service jeunesse

MOYENS HUMAINS

76 agents

Partenaires :

- La Protection Maternelle Infantile (PMI)
- La Direction Départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DDJSCS)
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Le Pôle « petite enfance, enfance, jeunesse » met en œuvre des savoir-être tout à fait spécifiques en fonction des âges et, par conséquent, des besoins des publics accueillis et de leurs familles.

- Pour les 0/3 ans, la sécurité physique, affective et motrice de l'enfant sont primordiales.
- Pour les 3/6 ans, les mêmes enjeux sont à considérer en développant la dimension éducative, les clés de la sociabilité et du vivre ensemble.
- Pour les 6/12 ans, l'affirmation de soi et le respect des autres sont des piliers importants à développer pour tendre vers un épanouissement constructif tout en aiguisant son sens de la curiosité dans « le domaine des possibles ».
- Pour les 12/17 ans, l'attention, l'écoute et l'accompagnement sont les qualités premières à diffuser afin de leur permettre d'approprier leur liberté en toute sérénité et gagner ainsi une confiance en soi grâce à l'aboutissement de projets qu'ils ont le loisir de mettre en œuvre et de faire aboutir.
- Pour les 17/25 ans il s'agit d'offrir une relation de grande qualité à travers l'accompagnement de projets personnels et/ou professionnels grâce à des dispositifs complémentaires et notamment un guichet unique permettant une orientation claire relative aux besoins nécessaires à la construction de la vie de jeune adulte.

C'est précisément en fonction des âges accueillis que les services de ce pôle sont accompagnés par des institutions qui, chacune dans son domaine, est garante :

- de la qualité d'accueil et d'encadrement des enfants ;
- de la pertinence des projets éducatifs et pédagogiques ;
- de l'égalité des chances et de l'équité sociale.



PETITE ENFANCE

En matière d'accueil de la petite enfance (jusqu' à 4 ans maximum et avant la scolarisation)

Situés sur Sarlat :

Un multi-accueil de 30 places accueillant du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.

L'équipe comprend :

- 1 directrice éducatrice jeunes enfants diplômée d'Etat
- 1 éducatrice jeunes enfants diplômée d'Etat
- 4 auxiliaires principales de puériculture titulaires diplômées
- 1 auxiliaire de puériculture (adjoint d'animation stagiaire)
- 1 ATSEM principale
- 2 animatrices BAFA/CAP petite enfance, contractuelles
- 1 cuisinière
- 2 agents d'entretien
- 1 médecin vacataire



Une crèche familiale avec amplitude horaire

variée d'accueil de 7h à 19h.

L'équipe comprend :

- 1 directrice Infirmière-Puéricultrice Diplômée d'Etat
- 2 éducatrices de jeunes enfants diplômée d'Etat 1,5 ETP
- 1 secrétaire assistante de direction
- Vacataires : 1 psychologue, 1 médecin, 1 musicien.
- 20 assistantes maternelles pouvant accueillir à leur domicile entre 2 et 3 enfants chacune (potentiel de 57 places) pour une amplitude maximale de 12 heures par jour.



Un lieu d'accueil parents-enfants « 123 Soleil » comptant 1 responsable éducatrice de jeunes enfants accueillante et 2 accueillants fonctionnant 10 heures ou 13 h par semaine sur 3 ou 4 demi-journées. Il est ouvert à tous les enfants de moins de 4 ans et aux adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents, assistantes maternelles, etc...) le mardi et le vendredi de 9h à 12h, le jeudi de 15h à 19h et un mercredi matin de 9h à 12h entre octobre et juin.

C'est un espace convivial qui accueille, de manière libre, anonyme, gratuite, sans inscription, de façon régulière ou occasionnelle, de jeunes enfants âgés de moins de quatre ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.

Cette structure constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Les professionnels sont formés à l'écoute et garants des règles de vie spécifiques à ce lieu. Le lieu d'accueil parents-enfants est souvent un premier lieu de sociabilité pour l'enfant.



Située à Proissans :

Une micro-crèche de 10 places accueillant du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

L'équipe comprend :

- 1 directrice éducatrice de jeunes enfants (Diplôme d'Etat d'Educateur de jeunes enfants)
- 1 auxiliaire de puériculture (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture)
- 2 agents d'accueil (C.A.P petite enfance et assistance maternelle)



Positionnés à Sarlat mais déployés sur 5 Communautés de communes :

2 Relais Petite Enfance animés par 2 éducatrices de jeunes enfants.

Service d'information et d'animation en faveur de l'accueil individuel et de l'accompagnement personnalisé pour les parents et les assistantes maternelles agréées indépendantes.

Champ territorial du RPE 1

Nombre de communes concernées : **27 communes** (13 pour la CCSPN et 14 pour la Communauté de communes Vallée de l'Homme) avec un potentiel d'accueil de **230 places** sur ce territoire

- Sur la CCSPN : 52 assistantes maternelles « libérales » dont les parents sont les employeurs. Il est à noter que cette population d'assistantes maternelles est vieillissante avec plus de la moitié ayant dépassé les 50 ans et un peu plus de 15% ayant plus de 60 ans.
- Sur la CCVH : 26 assistantes maternelles (dont 2 exercent en Maison d'Assistants Maternelles MAM).



Champ territorial du RPE 2

Nombre de communes concernées : **62 communes** avec un potentiel d'accueil de **227 places** sur ce territoire

- Pays de Fénelon : 22 assistantes maternelles dont 5 exerçant en Maison d'Assistants Maternels (MAM)
- Domme-Villefranche-du-Périgord : 19 assistantes maternelles
- Vallée-Dordogne-Forêt-Bessède : 24 assistantes maternelles

À ces moyens viennent s'ajouter des prises en charge au domicile des parents dont la quantification n'est pas aisée ainsi que la garde dans le cercle familial.

ENFANCE

En matière d'accueil de l'enfance (à partir de la scolarisation), 3 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

Situés à Sarlat :

Un ALSH maternel dans le cadre de la Maison de la Petite Enfance, d'une capacité de 25 places ouvert de 7h45 à 18h15.

L'équipe qualifiée BAFA et BAFD est composée d'1 directrice et de 3 animatrices, d'1 auxiliaire de puériculture et d'1 CAP Petite Enfance.



Un ALSH (Ratz Haut) de 150 places pour les 3-15 ans ouvert de 7h30 à 18h15, doublé d'un centre d'hébergement de 36 places permettant des séjours de groupes. La vétusté de cet équipement est à noter. Il bénéficie, par ailleurs, d'un espace et d'un environnement remarquables.

L'équipe comprend :

- 1 directeur
- 2 directeurs adjoints
- 1 secrétaire
- 6 animateurs permanents
- des animateurs vacataires selon les besoins pendant les vacances
- 1 factotum
- du personnel d'entretien
- un service de bus permet d'acheminer les enfants sur site



Situé à Sainte-Nathalène :

Un ALSH (Enea Loisirs) d'une capacité de 40 places pouvant aller jusqu'à 60 places pendant les grandes vacances, ouvert de 7h30 à 18h30.

L'équipe comprend :

- 1 directeur
- 3 animateurs



JEUNESSE



En matière de jeunesse : pré-adolescents, adolescents, jeunes adultes

Situés à Sarlat :

Un Point Information Jeunesse (PIJ)

1 responsable en formation BPJEPS et 1 animateur suppléant. Ce service ouvert 15 heures/semaine, les mardis-jeudis-vendredis 14h-17h ; Mercredi 14h-18h ; Le samedi sur rendez-vous.

L'objectif du Point d'Information Jeunesse est de permettre à tout jeune en recherche d'information, de quelque nature qu'elle soit, d'être informé ou orienté vers le bon interlocuteur, par une écoute et un accompagnement dans sa recherche. Ce lieu s'inscrit donc comme une passerelle permettant d'établir un lien entre le public et l'ensemble des partenaires du territoire.

Une animation de la vie sociale locale

Géré par un conseiller des APS, en lien avec le Point Information Jeunesse et l'Accueil de Jeunes, ce service, par l'organisation d'actions événementielles citoyennes basées sur le sport, la culture, les loisirs, le populaire et le festif, favorise la cohésion sociale. Ces différents domaines représentent des tremplins privilégiés permettant d'associer la jeunesse dans sa mise en relation avec d'autres types de publics, ainsi qu'avec des partenaires qu'ils soient institutionnels, associatifs ou même privés.

Un Accueil de jeunes dirigé par 1 directeur assisté d'une collaboratrice, d'un animateur à mi-temps et d'une animatrice pendant les vacances.

Les horaires d'ouverture au public

Pendant les vacances : du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00

les samedis : actions selon calendrier programmé par les jeunes

Hors période de vacances : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00-18h00

les mercredis de 13h30 à 18h00

les samedis : actions selon calendrier programmé par les jeunes

Ce service permet l'organisation d'actions pendant les périodes de loisirs des jeunes. L'Espace jeunes donne l'occasion aux jeunes mineurs de prendre conscience des impératifs de la vie collective en s'impliquant dans la mise en œuvre des projets et en étant pleinement acteurs dans leur réalisation. Il est aussi un lieu privilégié pour l'apprentissage du respect mutuel et favoriser la socialisation.

Le partenariat avec le collège/lycée Saint Joseph et le lycée Pré de Cordy génère l'adhésion des jeunes à ces activités et entraîne également l'adhésion de jeunes « hors territoire », que nous accueillons pour répondre à la réalité des groupes d'amis d'ores et déjà constitués.

Des activités sont prévues sur les communes associées tout en contribuant à résoudre les difficultés de mobilité des jeunes par des navettes en minibus, notamment.

Un projet d'aménagement de locaux situés juste à côté de la future médiathèque de Sarlat est envisagé d'ici 3 à 5 ans.

ANIMATION DE LA VIE LOCALE ET PARTENARIATS

Un éducateur des Activités Physiques et Sportives (APS) travaille en étroite partenariat avec le PIJ, le service jeunesse et les partenaires afin de dynamiser le territoire en lien avec les habitants pour proposer et coordonner des actions d'animation culturelles, sportives et de valorisation du patrimoine.

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Cette démarche de travail avec les services de la CAF vise à réaliser des diagnostics sur notre territoire par l'organisation de réunions avec les services, les habitants, les élus et les partenaires dont les thèmes sont les suivants :

- Petite enfance
- Parentalité
- Jeunesse
- Animation de la vie locale

MISE EN PLACE D'UNE COORDINATION ENFANCE/JEUNESSE SUR LE TERRITOIRE

Positionnement d'un coordinateur des accueils de loisirs du territoire et du service citoyenneté/Jeunesse.

Ses missions sont notamment la mise en place de passerelles entre les structures y compris des plus grands vers le service jeunesse, le suivi des bilans et des documents administratifs des structures DDCSPP/CAF et l'organisation d'actions de loisirs de proximité sur le territoire.

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CISPD)

Présidé par le Président de la CCSPN et supervisé par le Procureur de la République, ce conseil réunit les services de la gendarmerie, de la Sous-Préfecture, la police municipale, les associations à caractère social et/ou de prévention, le Conseil Départemental, les collèges et les lycées, les parents d'élèves, les bailleurs sociaux.

Trois ateliers thématiques permettent de réfléchir et de travailler sur le territoire avec nos partenaires, à savoir :

- La prévention des violences intrafamiliales
- La prévention des jeunes
- La tranquillité publique

Perspectives du pôle pour 2023 :

- ***Mise en place d'un référent santé sur les accueils petite enfance***
- ***Harmoniser les tarifs des sorties et des camps sur les ALSH et le service jeunesse***
- ***Développer de nouvelles actions en faveur des publics jeunes et des adolescents au niveau du territoire***
- ***Travailler avec la commission sur le projet de rénovation des locaux de l'accueil de loisirs du Ratz-Haut***
- ***Conforter l'organisation du service Jeunesse***
- ***Permettre au service jeunesse d'accueillir les jeunes dans des locaux plus adaptés***
- ***Maintenir, voire développer la campagne de communication sur la prévention des violences intrafamiliales***
- ***Relancer le comité restreint axé sur violences intrafamiliales et désigner un référent afin de mieux mailler le territoire et mieux échanger les informations avec la déléguée départementale au droit des femmes***
- ***Structurer les groupes thématiques Convention Territoriale Globale (CTG) et relancer les comités restreints***

ACTION SOCIALE

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

MISSIONS

- dans le domaine du logement : aide à la constitution de demande de logement social (secteur HLM), accueils ponctuels de jeunes en situation d'insertion (ALT – accueil logement temporaire), accueil des gens du voyage sur une aire de stationnement, accueil de seniors au sein d'une résidence autonomie.
- dans le domaine de la mobilité : carte solidaire, taxi individuel à la demande (sous conditions => retraités ou handicapés) accès social à la réparation automobile.
- dans le domaine de l'accès aux droits : constitution de dossiers d'Aide Sociale, APA, PAP, MDPH, FSL, CSS, retraite.
- dans le domaine financier et administratif : accès au micro-crédit, aide financière ponctuelle, accompagnement budgétaire, surendettement, domiciliation administrative, accès aux démarches en ligne.
- dans le domaine du maintien à domicile : livraison de repas à domicile, coordination avec les services à domicile de secteur, orientation sur accueil de jour.
- dans le domaine alimentaire : aide financière ponctuelle sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé (CAP), orientation vers partenaires locaux (restos du cœur, secours populaire, croix rouge, épicerie solidaire), barème spécifique pour les bénéficiaires de la livraison de repas à domicile.

EN CHIFFRES

Activité générale :

- 1 396 420 € de budget en 2022, dont 65.88 % provient d'une dotation communautaire.
- 1 435 800 € du budget de fonctionnement de la CCSPN, soit un coût de 75,60 €/habitant/an
- 17 130 personnes accueillies
- 111 demandes de domiciliation

Accompagnement social :

- 283 familles accompagnées par un travailleur social
- 413 familles financièrement soutenues
- 63 accompagnements aux démarches numériques
- 210 venues pour accès libres numériques
- 102 venues pour accès libres téléphoniques

Action gériatrique - actions en faveur des seniors :

- 12 ateliers collectifs
- Portage des repas au domicile :
 - 135 clients du service de livraison de repas à domicile
 - 84 ans : âge moyen des bénéficiaires de ce service
 - 35 273 repas livrés pour 370 831.73 € de recettes,
 - 177 dossiers d'aide sociale légale instruits
 - 406 375.06 € de dépenses et 35 570.80 € d'aides financières accordées aux bénéficiaires
- Résidence Autonomie du Plantier :
 - 15 logements occupés : 1 rénové entièrement en 2022.
 - 1 Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) contracté avec le Conseil Départemental de la Dordogne qui accorde une subvention annuelle de 6 797.56 € pour 2022.
 - 19 557.98 € de dépenses d'investissements

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jean-Jacques de PERETTI

Président du CIAS
Président de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir
Maire de Sarlat-la-Canéda

Marie-Pierre DELATTAINANT

Vice-présidente chargée des politiques de solidarité, de santé et des seniors

Maire-Adjointe de Sarlat

EFFECTIFS ET MOYENS

- 14 agents au 31/12/22
- 1 Directeur, 3 agents d'accueil, 4 travailleurs sociaux, 5 agents intervenants auprès d'un public de seniors, 1 agent factotum sur l'Aire des Gens du Voyage et sur la RA.
- 1 véhicule utilitaire pour l'ADGV et la RA
- 1 véhicule tourisme pour les VAD
- 1 mini bus pour les activités collectives
- 2 véhicules en location auprès d'un prestataire utilisés pour les livraisons de repas à domicile.





PERSPECTIVES 2023

- Finaliser les rencontres du CIAS TOUR
- Programmer la reprise des ateliers collectifs : économie d'énergie, cuisine, collecte de mémoire
- Elargir l'accueil des partenaires sociaux au sein du CIAS ; CAF Dordogne, ADIL
- Rechercher un nouveau logement ALT
- Entretenir et développer les partenariats : réunions partenariales régulières
- Renforcer l'aide à l'accès aux douches par l'attribution de kits hygiène.

Actions en faveur des personnes fragiles

- 94 familles aidées financièrement
- 319 familles ont bénéficié de chèques d'accompagnement personnalisé (CAP) pour l'alimentaire pour un coût total de 46 824 €
- 16 097,63 € d'aides financières (factures énergie, aide à la mobilité)
- 29 886 € de chèques cadeaux en partenariat avec le commerce local. Concernant les chèques de fin d'année, le CIAS a attribué des chèques Avenir Sarlat et des CAP à 358 foyers. Les chèques Avenir Sarlat ont permis aux foyers de consommer dans les commerces locaux, pour un coût de 12 310 €. Les CAP ont offert la possibilité d'améliorer leurs achats alimentaires pour un coût de 17 576 €. Comme les années précédentes, les enfants de ces familles se sont vus attribuer 2 tickets patinoire.
- 100 bons pour l'accès aux douches municipales afin de permettre aux personnes un respect de leur dignité

Actions sur l'Aire des Gens du Voyage (AGDV) :

- 4 336 nuitées enregistrées sur l'AGDV
- 86 personnes ont été accueillies
- 7 630 € de travaux engagés
- Subventions perçues : 29 981 € de la CAF et 38 148,48 € du Conseil départemental

FAITS MARQUANTS 2022

- Le CIAS S-PN a réorganisé l'utilisation de ses bureaux afin de renforcer l'accueil de ses partenaires sociaux et d'optimiser les temps de réception du public. La Maison de Protection des familles assure désormais une permanence mensuelle.
- La reprise du CIAS TOUR a permis d'aller à la rencontre des administrés de 5 communes.
- L'implantation de la Conciergerie d'Ici permet de répondre à des demandes d'interventions sur l'ensemble du territoire.
- Augmentation des demandes de livraisons de repas : 4 641 repas en plus que sur 2021.
- Nouveau marché de restauration avec une augmentation du coût du repas qui passe de 8,06 € à 9,64 € l'unité.
- Augmentation du nombre d'accueil : 1 157 personnes en plus que sur 2021.
- Mise en place de projets : accès à la culture, aide à la mobilité grâce à l'accès social à la réparation automobile.

OFFICE DE TOURISME SARLAT - PÉRIGORD NOIR

MISSIONS

- Accueillir, informer et conseiller les visiteurs
- Promouvoir l'offre touristique et la destination Sarlat-Périgord Noir en France et à l'étranger
- Fédérer et animer les acteurs du tourisme
- Organiser et valoriser les grands événements structurants (Fest'Oie, Les Journées du terroir...)
- Commercialiser des produits touristiques et des prestations de services touristiques sur notre territoire et sur le territoire de toute commune de la destination qui y serait favorable
- Organiser les visites guidées de la ville dans le cadre du programme «Ville d'Art & d'Histoire» mis en place par l'animatrice du patrimoine. L'an dernier, l'Office de Tourisme a accueilli 27000 personnes pour les visites guidées
- Apporter conseil et soutien à toute collectivité qui en ferait la demande par convention
- Développement touristique, études et animation
- Animation et participation à l'entretien des sentiers de randonnée

EFFECTIF ET MOYENS

- 22 salariés, 8 saisonniers et 1 apprentie
- 3,30 M€ de budget pour l'office de tourisme
- 1,32 M€ de taxe de séjour

FAITS MARQUANTS 2022

- Départ du Directeur en juin 2022
- Intérim de la Directrice de juin à Janvier 2023

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jérôme PEYRAT

Président de l'Office de tourisme,
Maire de La Roque-Gageac

Christophe NAJEM

Vice-président de l'Office de
tourisme
Maire-Adjoint de Sarlat

CHIFFRES-CLÉS 2021

- 400 000 Visiteurs sur les points d'accueil
- 1 600 000 visiteurs uniques sur le site sarlat-tourisme.com
- 180 000 éditions du magazine Intense Périgord Noir
- 220 000 plans de Ville
- 40 000 followers Facebook
- 16 000 followers Instagram

PERSPECTIVES 2023

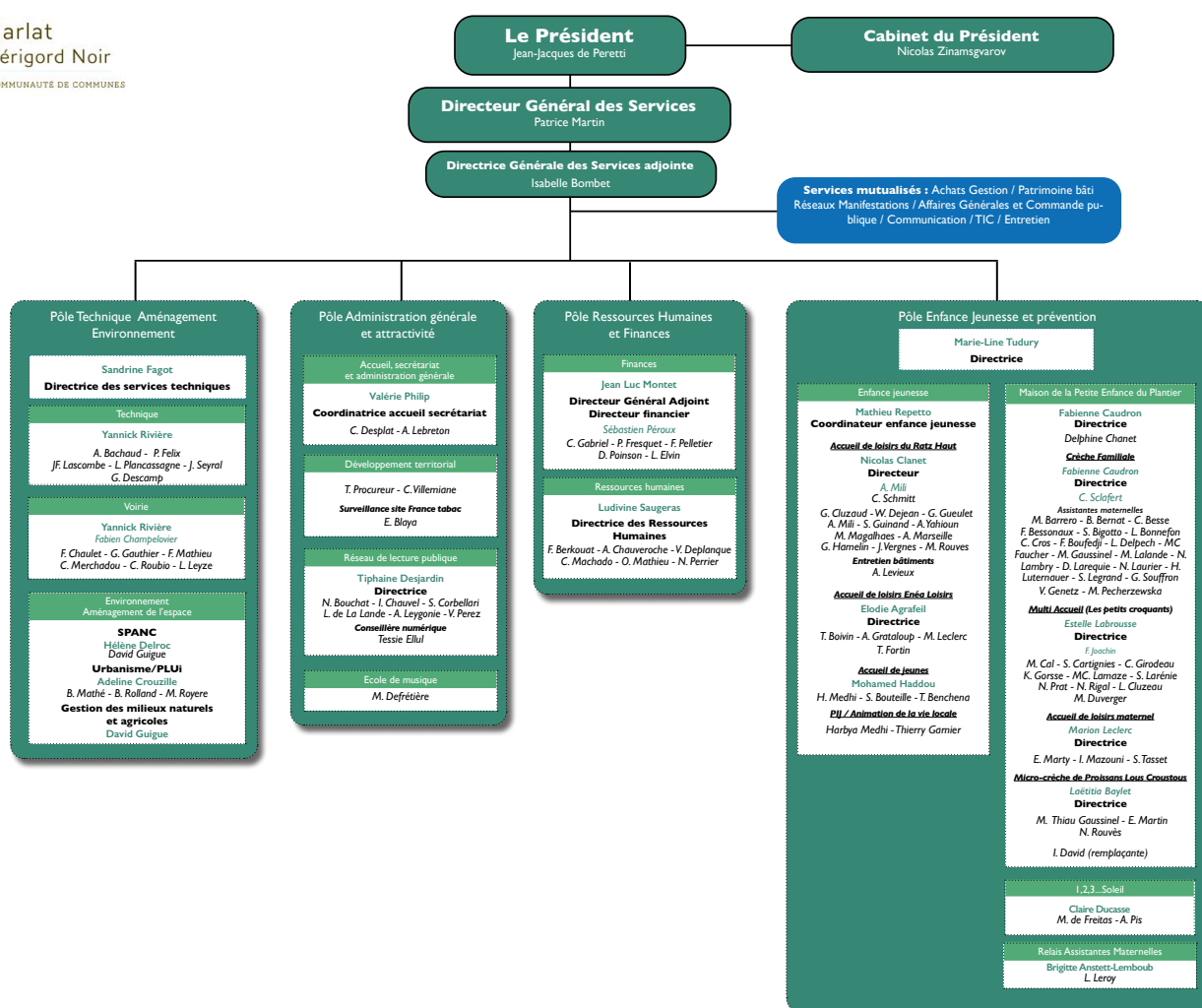
- **Réorganisation du service commercial : visites guidées, centrale de réservation ;**
- **Réorganisation du point d'accueil de La Roque-Gageac ;**
- **Étude sur le réaménagement du point d'accueil de Sarlat en lien avec le projet de travaux de l'Ancien Évêché ;**
- **Labélisation tourisme et handicap de nos points d'accueil ;**
- **Mise à jour de la stratégie marketing ;**
- **Modification de la charte graphique (dossier initié en 2022) et mise à jour des outils de communication ;**
- **Organisation d'une manifestation communautaire valorisant toutes les communes du territoire ;**
- **Projet ACTT en relation avec les offices de tourisme du Pays de Fénélon et Lascaux Vallée Vézère.**
- **Installation du nouveau Directeur**



LES MOYENS GÉNÉRAUX

- 29. *Organigramme*
- 30. *Accueil, secrétariat et administration générale*
- 31. *Service ressources humaines*
- 32. *Service financier*
- 33. *Service voirie*
- 34. *Eau, assainissement et rivières*
- 36. *Urbanisme et aménagement durable de l'espace*
- 38. *Bibliothèques-médiathèques*
- 39. *Direction petite enfance, enfance, jeunesse et coordination CTG/CISPD*
- 40. *Relais Petite Enfance du Périgord Noir*
- 41. *Lieu d'accueil enfants-parents «123 soleil»*
- 42. *Micro-crèche «Lous coustous»*
- 43. *Multi accueil «Les p'tits croquants»*
- 44. *ALSH maternel du Plantier*
- 45. *Crèche familiale*
- 46. *ALSH Enea Loisirs*
- 47. *ALSH du Ratz-Haut*
- 48. *Espace jeunes*
- 49. *Point Information Jeunesse*
- 50. *Développement territorial*
- 52. *Les services mutualisés*

ORGANIGRAMME DES SERVICES



SERVICE ACCUEIL, SECRÉTARIAT ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MISSIONS

Accueil, secrétariat

- Accueil, information et orientation du public
- Gestion du courrier et de la boîte mail
- Secrétariat des pôles
- Gestion des plannings (véhicule, salle de réunion)

Administration générale

- Bureaux et conseils communautaires. Organisation et suivi : calendrier des séances, convocations, préparation des dossiers, suivi des réunions (dématérialisation, affichage...)
- Commissions thématiques : convocations et suivi
- Recueil des actes



FAITS MARQUANTS

- Mise en œuvre du logiciel Actes Office pour la gestion des conseils communautaires
- Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes
- Prise en charge du secrétariat des directions
- Organisation de la 1^{ère} semaine de la QVT (Qualité de la Vie au Travail)
- Déploiement de nouveaux outils de gestion (agendas partagés ...)



PERSPECTIVES 2023

- **Réorganisation du service avec l'aménagement dans les nouveaux locaux**
- **Renforcement du soutien aux directions**
- **Conforter l'utilisation des nouveaux outils**
- **Poursuite du travail sur le logiciel de gestion du courrier**



ÉLU RÉFÉRENT

Benoît SECRESTAT

Vice-Président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

EFFECTIF DU SERVICE

1 coordinatrice
2 agents d'accueil (1,5 ETP)

CHIFFRES-CLÉS 2022

Accueil, secrétariat

4 639 appels

1 494 personnes reçues

2 400 courriers reçus

4 890 courriers enregistrés pour le service Urbanisme

3 897 mails reçus

73 prêts de véhicules

209 réservations de salles

Administration générale

8 Bureaux communautaires

6 Conseils communautaires

123 délibérations

16 réunions des commissions

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

ÉLU RÉFÉRENT

Benoît SECRESTAT

Vice-Président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

EFFECTIF DU SERVICE

1 DRH

6 assistants (5,8 ETP)

CHIFFRES-CLÉS 2022

Effectif de la CCSPN :

119 agents

85 titulaires dont **67%** sont des femmes

64% catégorie C

17% catégorie B

19% catégorie A

165,5 journées de formation (83 agents concernés)

2111 jours d'arrêt maladie

touchant **58** agents

MISSIONS

- Assurer la gestion des carrières et des situations administratives de chacun des agents des 3 collectivités (Mairie de Sarlat, CIAS et CCSPN)
- Calculer et traiter leur rémunération, gérer et suivre leurs absences et leur santé au travail
- Assurer les recrutements (conseil, organisation et suivi)
- Mettre en œuvre et assurer le suivi du plan de formation et de l'ensemble des formations
- Assurer la préparation et le suivi des instances de dialogue social
- Produire le rapport social unique
- Contribuer à la démarche globale d'amélioration des conditions de travail (QVT)
- Développer le partenariat institutionnel

FAITS MARQUANTS

- Elections professionnelles du 8 décembre 2022 et modifications des instances de dialogue social : mise en place du Comité Social Territorial local commun entre la Communauté de communes, la Ville de Sarlat et le CIAS Sarlat Périgord Noir
- Organisation et temps de travail : mise en œuvre des 1607h, avec l'élaboration d'un protocole du temps de travail du personnel communautaire applicable au 1er janvier 2023
- Poursuite des travaux engagés dans le cadre de la démarche QVT pour l'élaboration d'un plan d'actions QVT
- Préparation du transfert du service dans les locaux du nouveau siège de la CCSPN
- Maintien de l'activité durant la crise sanitaire de Covid 19

PERSPECTIVES 2023

- **Accompagnement des services et du personnel communautaire dans la mise en œuvre du protocole du temps de travail applicable au 1^{er} janvier 2023**
- **Installation des nouvelles instances de dialogue social, accompagnement des membres des instances dans la mise en œuvre d'un dialogue social de qualité et diffusion d'une culture en matière d'hygiène, de sécurité et santé au travail**
- **Installation dans les locaux du nouveau siège de la CCSPN**
- **Mise en place d'une communication fluidifiée avec l'ensemble des services et du personnel communautaire des projets et des nouveaux dispositifs RH**

SERVICE FINANCIER

MISSIONS

- Gestion de 14 budgets :
 - Sarlat-la Canéda (Ville – Eau – Assainissement - Eglise Sainte Marie - Centre Culturel et de Congrès)
 - Communauté de communes (Budget principal - SPANC – Borne 120 et Résidence Habitat Jeunes)
 - CIAS (Budget principal – Résidence autonomie)
 - Autres budgets (Aérodrome – Zone Activités Economiques Vialard – Syndicat Mixte du SCoT Périgord Noir)
- Préparation, exécution et suivi des crédits
- Contrôle de gestion
- Préparation des Comptes Administratifs
- Suivi de la trésorerie
- Subventions d'investissements : montage des dossiers, demande et suivi des encaissements
- Traitement des recettes impayées (Restauration scolaire, périscolaire, occupation du domaine public, TLPE...)
- Régies d'avances et de recettes : arrêtés, comptabilisation, contrôle...
- Gestion des emprunts
- Amortissements
- Suivi de l'inventaire

FAITS MARQUANTS

- 2 agents recrutés pour remplacer les départs
- Généralisation de l'emploi du module e-marchés : permet le suivi de l'exécution financière des marchés publics et la transmission des pièces via le protocole d'échange standard (PES) Marchés
- Séminaire financier CCSPN en octobre 2022

PERSPECTIVES 2023

- *Planifier et réussir la migration vers la M57, au 1er janvier 2024*
- *Poursuivre le déploiement de la solution logicielle de prospective financière, notamment sur la commune*
- *Réorganiser les missions du service suite au changement de directeur*
- *Mettre en œuvre le transfert du service dans les locaux du nouveau siège de la CCSPN*

ÉLU RÉFÉRENT

Benoît SECRESTAT

Vice-Président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

EFFECTIF DU SERVICE

1 directeur

1 adjoint au directeur

5 agents comptables

CHIFFRES-CLÉS 2022

Surface financière tous budgets confondus :

69 820 000 €

7 900 mandats

5 955 titres

10 825 engagements

nombre total d'écritures :

28 050

SERVICE VOIRIE

ÉLUS RÉFÉRENTS

Didier DELIBIE

Vice-président chargé de la voirie (fonctionnement)
Maire-Adjoint de Marquay

Frédéric TRAVERSE

Vice-président chargé de la voirie (investissement)
Maire de Vitrac

EFFECTIF DU SERVICE

1 responsable

1 chef de l'équipe régie

12 agents (6 pour la régie et 6 dans le service technique)

CHIFFRES-CLÉS 2022

415 km de voirie
répartis sur 13 communes

Réfection de voiries par entreprises pour un montant de

1 088 831 €

Réfection de voiries par les agents de l'équipe régie pour un montant de matériaux d'environ

244 893 €

155 tonnes d'émulsion

859 tonnes de graviers

749 tonnes de grave émulsion

105 tonnes d'enrobé

799 tonnes de calcaire

MISSIONS

- Entretien des voiries communautaires de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir (CCSPN)
- Entretien des signalisations horizontales et verticales (police) sur les voiries communautaires de la CCSPN
- Suivi de chantiers d'aménagements urbains, de voirie
- Avis au service instructeur sur autorisation d'urbanisme (CUa, CUb et PC)
- Avis sur demande de permissions de voirie, d'occupation du domaine public
- Arrêté d'alignement sur demande des communes, des notaires...

FAITS MARQUANTS

- Etude sur la faisabilité du déménagement de l'équipe Voirie au Bâtiment I de France Tabac
- Familiarisation avec le logiciel PERIGEO
- Permis Poids Lourds pour un agent de l'équipe
- Renforcement de l'équipe par 2 agents du Groupement d'Employeurs Rural (GER) de juillet à septembre 2022
- Suivi du chantier de déploiement de fibre optique
- Suivi du chantier de réhabilitation pour siège de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir

PERSPECTIVES 2023

- **Renouvellement du marché de signalisation horizontale et du marché de travaux de voirie**
- **Finalisation de l'audit Voirie avec l'ATD**
- **Finalisation de l'étude de faisabilité pour la réhabilitation d'un bâtiment à France Tabac permettant d'accueillir l'équipe Voirie**
- **Formation sur la pelle à pneu**
- **Achat d'un poids lourd 19t en remplacement d'un 7t. Remplacement du véhicule de service, acquisition d'un fourgon atelier**
- **Renforcement de l'équipe par 2 agents du GER de juillet à septembre 2023**

ÉQUIPEMENTS

- 1 Tracto Pelle
- 1 Tracteur Balai
- 1 Tracteur Lame Niveleuse
- 2 Compacteurs
- 3 Camions Benne PL
- 1 Camion Benne VL
- 1 PATA
- 1 Télescopique
- 2 VL
- 1 Pelle mécanique

EAU, ASSAINISSEMENT ET RIVIÈRES

~ RIVIÈRES ~

MISSIONS

- Mise en œuvre de la politique Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- Suivi de la Cuze et de l'Enéa

FAITS MARQUANTS

- Prorogation de la Déclaration d'Intérêt Général du Programme Pluriannuel de Gestion du bassin versant de l'Enéa jusqu'en 2024
- Annulation des travaux de renaturation du Vedel
- Entretien de 1817 m de plantation de ripisylves
- Finalisation des deux études :
 - Sur le Merdansou pour comprendre son fonctionnement hydraulique à l'entrée du bourg de Sainte-Nathalène et définir des enjeux de protection contre les crues
 - Sur un petit affluent de l'Enéa, pour définir des enjeux de préservation de la ressource en eaux en tête de bassin versant
- Démarrage des travaux de renaturation de la Cuze au niveau du parking Brossolette :
 - Lancement du chantier de remise à l'air libre de la Cuze parking Pierre Brossolette
 - Création d'une zone humide attenante permettant de dissiper les débordements du lit
 - Création de 2 mares afin de développer la biodiversité du site...

PERSPECTIVES 2023

- *Réception des travaux de renaturation de la Cuze au niveau du parking Brossolette*
- *Plantation d'arbres fruitiers pour un verger partagé sur le site de la renaturation avec les écoles de Sarlat*
- *Suivi du schéma directeur des eaux pluviales de Sarlat-la-Canéda*
- *Aménagement de la vanne du Moulin de Roffy, afin d'améliorer le fonctionnement hydraulique de l'Enéa à l'entrée du bourg de Sainte-Nathalène*
- *Organisation de sorties découvertes de la biodiversité et de sensibilisation à l'écologie des milieux naturels*
- *Accompagnement des riverains dans leurs projets d'entretien ou d'aménagement des berges*

ÉLU RÉFÉRENT

Frédéric TRAVERSE

Vice-président chargé de la voirie et du SPANC
Maire de Vitrac

EFFECTIF DU SERVICE

1 agent à mi-temps

CHIFFRE-CLÉS 2022

2 bassins versants :

La Cuze : **25 km²**
12 km de cours d'eau

L'Enéa : **119 km²**
34 km de cours d'eau

Un potentiel d'acquisition d'environ 10 ha de zones humides identifiées sur le bassin versant de la Cuze.



EAU, ASSAINISSEMENT ET RIVIÈRES

~ EAU ET ASSAINISSEMENT ~

ÉLU RÉFÉRENT

Frédéric TRAVERSE

Vice-président chargé de la voirie et du SPANC

Maire de Vitrac

EFFECTIF DU SERVICE

2 agents

ÉQUIPEMENTS 2021

2 véhicules

1 inclinomètre

4 protocoles de Porchet

2 appareils photos

1 SIG ISIGEO avec modules métiers ANC, réseaux

humides EU_EP, GEMAPI

2 ordinateurs portables

MISSIONS

- Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif en régie directe : réalisation des contrôles de conception, de bonne exécution, et des diagnostics vente. Suivi de la facturation et renseignements des administrés
- Suivi des études et travaux sur les réseaux humides (assainissement, eau potable et eau pluviale)

FAITS MARQUANTS

- Activité en conception sur l'assainissement non collectif équivalente à 2021, soit une augmentation des demandes de 50 % par rapport à une année classique
- Renouvellement des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales rue Jean Baptiste Delpeyrat, Emmanuel Lasserre, Pierre et Marie Curie à Sarlat-la-Canéda - ERCTP
- Reprise du réseau d'eau pluvial bâti de la Cuze rue des Ecus suite à un effondrement à Sarlat-la-Canéda - VTC
- Etude sur le renouvellement de la délégation des services publics eau potable et assainissement de la ville de Sarlat - BE Getudes
- Lancement de l'étude diagnostic et schéma directeur assainissement (SDAC) et gestion des eaux pluviales (SDGEP) de la ville de Sarlat - BE Artelia
- Rendu du diagnostic amont suite à la campagne de recherche menée en 2019 -2020 sur les rejets de substances dangereuses dans l'eau (RSDE) ayant identifiés la présence de 9 micropolluants sur la station d'épuration de Sarlat - BE Suez Consulting

PERSPECTIVES 2023

- **Recrutement d'un technicien visant à renforcer le service sur les missions du SPANC et appuyer le futur transfert de la compétence assainissement collectif à la communauté de communes**
- **Finalisation du renouvellement de la Délégation de Service Public eau potable et assainissement collectif pour la ville de Sarlat-la-Canéda et choix du mode de gestion**
- **Suivi de l'élaboration du Schéma Directeur Assainissement Collectif de Sarlat-la-Canéda**

CHIFFRES-CLÉS 2022

SPANC

13 communes

6 000 installations ANC

Le nombre de foyers équipés pour la gestion de leurs eaux domestiques par une filière autonome représente 50 % de la population du territoire.

463 contrôles

dont sur les installations neuves :

- **172** contrôles de conception
- **75** contrôles de bonne exécution des travaux
- **50** certificats de conformité.
- **166** diagnostics préalables à la vente

RÉSEAUX HUMIDES

6

Assistances à Maîtrise d'Ouvrage en cours avec le SATESE et 9 AMO avec le bureau d'études Socama

SERVICE URBANISME ET AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE PLAN CLIMAT AIR ET ÉNERGIE TERRITORIAL

MISSIONS

- L'élaboration, le suivi et l'animation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Mise en œuvre de l'AXE 1 du PCAET sur la thématique Logement et Habitat (OPAH, Plateforme de Rénovation Énergétique, Facilareno...etc.)
- Mise en œuvre de l'AXE 2 du PCAET depuis le 1er octobre 2022 liée à la prise de la compétence mobilité et intégration d'un agent sur ces questions

FAITS MARQUANTS

Logement et rénovation énergétique

- OPAH : Finalisation et signature de la convention OPAH avec les services de l'ANAH, et des délibérations communautaires et communales
- Ouverture de la plateforme Périgord Noir Rénov'
- Lancement du premier chantier FACILARENO

Mobilité

- Réunion avec les cofinanceurs et partenaires techniques de la Vélo Route Voie verte
- Lancement des travaux et réunions sur le projet de carte interactive des mobilités et du covoiturage
- Gestion du Sarlat Bus

PERSPECTIVES 2023

- **Logement et OPAH : installation d'un animateur OPAH au sein du service, et mise en œuvre de l'OPAH et des actions sur les logements vacants et indignes et la rénovation exemplaire**
- **Mobilité : lancement consultation maîtrise d'œuvre sur Vélo route, mise en œuvre de la carte interactive des mobilités, début du travail de co-construction (programme ACOTE) sur le covoiturage avec les EPCI voisins, consultation de la population sur le Sarlat Bus**
- **Energies renouvelables : lancement des démarches d'installation de photovoltaïque sur les toitures communautaires**

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jean Michel PERUSIN

Vice-président chargé de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme
Maire de Sainte-Nathalène

Fabienne Lagoubie

Vice-présidente chargée du programme alimentaire, de l'agriculture et des mobilités
Maire-Adjointe de Sarlat

EFFECTIF DU SERVICE

1 responsable en charge du PLUi, PCAET et autres missions particulières

2,5 instructrices

1 chargé de mobilité et logement depuis le 1^{er} octobre 2022

CHIFFRES-CLÉS 2022

1 commission développement durable

10 réunions techniques avec les élus référents



PLAN CLIMAT 24
Air Energie Territorial

SERVICE URBANISME ET AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

URBANISME ET INSTRUCTION ADS

ÉLU RÉFÉRENT

Jean Michel PERUSIN

Vice-président chargé de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme
Maire de Sainte-Nathalène

EFFECTIF DU SERVICE

1 responsable en charge du PLUi, PCAET et autres missions particulières

2,5 instructrices

1 chargé de mobilité et logement depuis le 1^{er} octobre 2022

CHIFFRES-CLÉS 2022

1 992 actes instruits
soit 1010 équivalents Permis de Construire

276 rendez-vous

1 839 appels

20 réunions avec les gros porteurs de projets (élus, services, professionnels...)

CHIFFRES-CLÉS 2022

30 réunions techniques avec les élus référents

2 cellules de pilotage PLUi

environ **500** observations sur le registre d'enquête publique

MISSIONS

- L'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS)
- L'accueil et le conseil en amont des pétitionnaires

Actes instruits en 2022

ACTES	CUa	CUb	DP	PC	PA	PD	TOTAL Par commune
Beynac et Cazenac	31	19	18	9	0	1	78
Marcillac Saint Quentin	33	9	24	23	0	0	89
Marquay	21	11	19	15	0	1	67
Proissans	35	11	40	37	5	0	128
La Roque Gageac	19	10	12	12	4	1	58
Saint André Allas	41	21	37	29	1	1	130
Sainte Nathalène	25	12	20	13	0	0	70
Saint Vincent de Cosse	27	4	13	13	0	1	58
Saint Vincent le Paluel	19	4	8	9	0	0	40
Sarlat la Canéda	458	125	251	124	7	3	968
Tamniès	36	27	23	15	6	0	107
Vézac	33	10	30	14	0	2	89
Vitrac	43	13	35	17	1	1	110
TOTAL par acte	821	276	530	330	24	11	1992
Différence/2021	-29	+77	+117	+6	-2	+0	+169

AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE

PLUi ET RLPI

MISSIONS

- Le suivi et évolutions des documents en cours (PLU, POS et cartes communales)
- L'élaboration d'un PLU intercommunal, du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

FAITS MARQUANTS

- 2 Cellules de pilotage du PLUi
- Réalisation des enquêtes publiques sur le PLUi et RLPI
- Nombreuses réunions techniques avec élus référents
- 2ème arrêt du PLUi (février 2022) en conseil communautaire
- Organisation de l'enquête publique à destination de la population, consultation des Personnes Publiques Associées et des communes sur le PLUi et le RLPI arrêtés
- Traitement de la consultation publique avec ajustement du PLUi et RLPI
- Elaboration d'un nouveau dossier de dérogation auprès des services de l'Etat pour le PLUi

PERSPECTIVES 2023

- **PLUi et RLPI: Approbation des documents et finalisation des démarches d'élaboration**

SERVICE BIBLIOTHÈQUES MÉDIATHÈQUES SARLAT-PÉRIGORD NOIR

MISSIONS

- Promouvoir la lecture sous toutes ses formes
- Mettre à disposition de tous les publics différents types de documents à des fins d'information, de loisirs, d'éducation et de culture
- Offrir aux administrés un accès gratuit au numérique
- Participer à la vitalité du lien social sur le territoire en fournissant à tous des espaces publics de rencontre et de réflexion.

FAITS MARQUANTS

- Covid-19 : suspension des mesures restrictives d'accès aux bibliothèques (fin du passe sanitaire) et reprise normale des actions culturelles
- RH : un départ à la retraite et un recrutement
- Numérique : début des activités de la Conseillère numérique sur l'ensemble du territoire, fusion des catalogues informatiques avec la Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord
- Réseau : carte unique d'adhésion activée à Marquay, début de travaux d'agrandissement de la bibliothèque de Sainte-Nathalène, poursuite de la construction de la Médiathèque à Sarlat

PERSPECTIVES 2023

- ***Future médiathèque : poursuite des travaux, de la constitution des collections, du déploiement de nouveaux services, dossiers de subvention***
- ***Réseau : redéfinition des horaires d'ouverture en lien avec la future médiathèque, extension de la bibliothèque de Sainte-Nathalène***
- ***Numérique : offre renouvelée des activités de la conseillère numérique***
- ***Déménagement : organisation du déménagement de la bibliothèque de Sarlat et installation dans les nouveaux locaux***



ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF ET MOYENS

3 bibliothèques (Sarlat, Sainte-Nathalène, Marquay)

1 directrice

6 bibliothécaires salariés

2 bénévoles référentes de la bibliothèque de Marquay

1 conseillère numérique

CHIFFRES-CLÉS 2022

32 h d'ouverture hebdo

18 780 entrées

1 698 inscrits dont

69 collectivités

30 000 documents

disponibles dans l'ensemble du réseau

133 accueils de classes et collectivités

53 animations organisées sur 8 communes

551 accompagnements réalisés par la Conseillère numérique à travers :

80 ateliers collectifs

148 rdv individuels

SERVICE DIRECTION PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE ET COORDINATION CTG / CISPD

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint André Allas

EFFECTIF ET MOYENS DU SERVICE

70 agents

1 crèche familiale – 1 crèche collective – 1 micro-crèche – 1 LAEP – 2 RPE – 3 accueils de loisirs – 1 Accueil de jeunes – 1 Point Information Jeunesse/ Animation de la vie locale

CHIFFRES-CLÉS 2022

61 réunions avec les services petite enfance/enfance/jeunesse

21 réunions CTG/CAF/ELUS/ PARTENAIRES

1 réunion plénière Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

1 journée de coopération avec la CAF

3 réunions Visiocom

MISSIONS

- Coopération Convention Territoriale Globale
- Pilotage des projets
- Management et encadrement
- Coordination des dispositifs
- Suivi des services

FAITS MARQUANTS

- Suivi des protocoles sanitaires suite à l'épidémie COVID
- Comité de pilotage de l'ERIP avec la Mission Locale
- Préparation de la journée « Accueillir la petite enfance en Périgord Noir » RPE 1 et 2
- Signature de convention avec l'APAJH et le collège La Boétie
- Engagement de la réflexion sur la rénovation des locaux du Ratz-Haut
- Modification des directions de l'ALSH petite enfance et ENEA loisirs
- Restructuration du service jeunesse avec changement de personnels et maintien de l'activité
- Restitution de l'audit des services Enfance/Jeunesse
- Harmonisation des tarifications inter-communautés de communes pour les ALSH

PERSPECTIVES 2023

- **Relancer le schéma de développement CTG sur le territoire**
- **Structurer l'organisation du service jeunesse/animation de la vie locale**
- **Harmoniser les tarifs camps des services ALSH Ratz-Haut**
- **Coordonner le projet de réfection du Ratz-Haut ainsi que le projet des locaux Jeunesse**
- **Relancer les séances plénières du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et les comités restreints**

RELAIS PETITE ENFANCE DU PÉRIGORD NOIR (RPE 1 ET RPE 2)



MISSIONS

(cf Référentiel national des RPE octobre 2021 / Décret n°2021-1115 du 25 août 2021)

- Conseil et information des parents sur l'ensemble des modes d'accueils existants sur les territoires intercommunaux
- Information et orientation des professionnels et acteurs de l'accueil individuel
- Organisation d'un cadre de rencontre et d'échange de pratiques professionnelles
- Mise en place d'activités collectives pour les assistants maternels et les gardes d'enfants aux domiciles des familles
- Sensibilisation des professionnels et des parents employeurs à la formation continue et organisation d'échanges après la formation
- Organisation de temps d'activité et d'animation (ateliers d'éveil) pour les enfants
- Contribution à la professionnalisation des assistants maternels agréés indépendants
- Promotion du métier « assistant maternel »
- Développement et animation d'un réseau de partenaires
- Contribution à la fonction observatoire des modes de garde du territoire

FAITS MARQUANTS

- Changement de dénomination du service et campagne de communication tout au long de 2022
- Nouvelle Convention collective Nationale des salariés du particulier employeur / Appropriation de ce nouveau cadre de travail et de sa réglementation / Mise à jour des supports d'information / Diffusion / Réunion d'information
- Organisation d'une 1ère journée Petite Enfance le 30/11/22 sur la commune de Saint-André-Allas
- Nouveau logo du service

PERSPECTIVES 2023

- *Mise en place progressive des actions proposées dans le cadre des projets de fonctionnement (accompagnement des professionnelles exerçant en M.A.M., campagne de communication sur le métier d'assistant maternel...etc.)*
- *Mise en place d'un partenariat avec les organismes d'insertion professionnelle pour permettre de travailler 2 actions : la promotion du métier d'assistant maternel et l'anticipation du mode de garde auprès des personnes à la recherche d'un emploi ou en formation*
- *Mise en place d'un partenariat avec la maternité de Sarlat dans le cadre des séances de préparation à l'accouchement (réfléchir son mode de garde en ayant eu toutes les informations en amont)*
- *Partenariat auprès des associations prestataires de services à la personne dans la mesure où le RPE offre également ses services auprès des gardes d'enfants au domicile des familles*

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

2 animatrices éducatrices de jeunes enfants à temps plein

MOYENS

Locaux adaptés au siège social du Relais ; locaux à aménager sur les différents sites extérieurs par les animatrices ; 2 véhicules de service ;

Matériel spécifique : jeux, jouets d'éveil, matériel éducatif, etc ; Equipement bureau-tique / téléphonie.

CHIFFRES-CLÉS 2022

5 communautés de communes bénéficient des services du RPE

125 assistantes maternelles agréées indépendantes

soit

430 places d'accueil

154 matinées d'animation organisées

1454 appels, rendez-vous et mails de parents

134 assistantes maternelles ont contacté le RPE en 2022

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

«123 SOLEIL»

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

3 agents

MOYENS

1 local d'accueil avec un bureau administratif

1 cuisine
matériel ludique
1 bibliothèque

MISSIONS

- Proposer un lieu de paroles de rencontres et de jeux
- Favoriser « la séparation » parents/enfants
- Accueillir les difficultés avant qu'elles ne s'installent
- Offrir un lieu de vie relationnelle dès la grossesse
- Rompre l'isolement des familles

FAITS MARQUANTS

- Fête pour les 20 ans de la structure avec une exposition sur Françoise Dolto et une journée de Racontines avec les familles
- Participation au calendrier de l'avent de la bibliothèque
- Travail avec le kamishibai pour les Racontines

PERSPECTIVES 2023

- *Continuer la collaboration avec la bibliothèque*
- *Continuer de développer le kamishibai*

CHIFFRES-CLÉS 2022

572 passages d'enfants

114 enfants différents accueillis



MICRO-CRÈCHE

«LOUS COUSTOUS»

MISSIONS

La micro-crèche « Lous Coustous » a une capacité d'accueil de 10 enfants, âgés de 10 semaines à 4 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

La structure permet un accueil régulier, mais aussi occasionnel, selon les besoins des familles. Située à 5 mn de Sarlat, au sein de l'école maternelle de Proissans, elle est très accessible et bénéficie des services de la restauration de l'école.

La micro-crèche permet aux enfants accueillis de grandir et d'évoluer dans un lieu chaleureux et stimulant accompagnés par des professionnels qualifiés et de se socialiser au sein d'un petit groupe d'enfants. À travers le projet pédagogique développé en équipe, une attention particulière est portée au respect du rythme individuel de chaque enfant au quotidien ainsi qu'une volonté de favoriser la libre exploration du bébé et de l'enfant.

FAITS MARQUANTS

- Participation au carnaval de Proissans (réalisation d'une fresque collective)
- Mise en place de « journées cocooning » (journées dédiées à la détente, la relaxation, les massages, la lecture...)
- Organisation de la semaine nationale de la petite enfance (les parents ont pu partager des moments du quotidien au sein de la micro-crèche)
- Organisation d'une semaine d'animations pour la fête de la musique
- Fêtes des parents au mois de juin : moment convivial autour d'un buffet (buffet réalisé par les familles)
- Reprise des petits déj' pour les parents
- Mise en place de plateaux repas pour les plus grands
- Projet jardin pour la deuxième année
- Séances d'éveil musical mensuelles avec l'association Timounzik

PERSPECTIVES 2023

- *Projet d'arts plastiques avec une artiste*
- *Séances de cinéma pour les plus grands*

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 directrice éducatrice de jeunes enfants

1 auxiliaire de puériculture

3 agents d'accueil (2 ETP)

CHIFFRES-CLÉS 2022

228 jours d'ouverture

19 enfants inscrits

15 148 heures de présence



MULTI ACCUEIL

« LES P'TITS CROQUANTS »

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 directrice Éducatrice de Jeunes Enfants

1 directrice adjointe
Éducatrice de Jeunes Enfants

4 auxiliaires de puériculture

3 CAP Petite Enfance

1 remplaçante CAP Petite Enfance

1 agent de restauration

1 agent d'entretien

MOYENS

Restauration sur site
Équipement petite enfance

MISSIONS

- Accueil en collectivité de jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans :
 - Multi accueil : 25 places du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15
 - Halte jeux : 5 places à partir de 2 ans de 9h à 16h30 hors mercredi et vacances scolaires.
- Veiller au bien-être, à la sécurité matérielle et affective des jeunes enfants, indispensable pour les aider à grandir, à acquérir leur autonomie, à développer leur curiosité et leurs capacités.
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif, les informer, les conseiller.
- Assurer un rôle de prévention en partenariat avec les différents intervenants de la petite enfance.

ACTIONS RÉALISÉES

- Eveil musical avec Alexandre, intervenant musique
- Continuité du projet jardins fleuris, en partenariat avec le service des espaces verts, qui nous fournit les fleurs et les jardinières
- Intervention de Françoise Poujade, bénévole de l'association « lire et faire lire » ayant pour but le développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants
- Création d'un espace Snoezelen qui consiste à rechercher un état de bien-être grâce à un environnement doux propice aux stimulations sensorielles
- Bougeothèque (ateliers de motricité) au gymnase 1 fois par mois
- Sortie de fin d'année (en juin) à la ferme aux découvertes de Villeneuve à Saint-André-Allas
- Semaine de la petite enfance sur le thème des re-trouvailles
- Participation au salon du livre, aux arts en folie...
- Fête de l'été avec pot musical afin de recréer du lien avec les familles, suite à la crise sanitaire

PERSPECTIVES 2023

- **Création « café parents » 1 fois toutes les 6 semaines : moments informels où les parents pourront parler de leur quotidien et évoquer leurs préoccupations. L'équipe serait là pour écouter, répondre, rassurer**
- **Troc vêtements enfants au printemps**
- **Expo photos enfants**

CHIFFRES-CLÉS 2022

230 jours d'ouverture

83 enfants inscrits

41 018 heures d'accueil

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL DU PLANTIER

MISSIONS

- Accueillir les enfants scolarisés jusqu'à 5 ans, les mercredis et vacances scolaires
- Faire acquérir à l'enfant plus d'autonomie et savoir vivre en collectivité
- Proposer des activités adaptées qui favorisent le développement moteur, affectif et intellectuel
- Respect du rythme biologique de l'enfant
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité, protocole covid 19
- Proposer aux parents et aux enfants un lieu toujours accueillant

ACTIONS RÉALISÉES

- L'ALSH Maternel peut accueillir jusqu'à 25 enfants
- La structure est ouverte toute l'année (sauf la semaine entre Noël et le premier de l'an ainsi que les jours fériés) de 7h45 à 18h15
- Changement de direction
- Changement de logiciel
- Développement des liens inter-centres

PERSPECTIVES 2023

- *Continuer et renforcer les inters-centres qui permettent aux enfants de l'ALSH Maternel de créer des liens avec les autres enfants ainsi que les équipes pédagogiques et de s'acclimater aux autres structures*

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 directrice BPJEPS

**3 animatrices BAFA et CAP
Petite Enfance**

1 saisonnier remplaçant

CHIFFRES-CLÉS 2022

Les mercredis : **614**
journées enfant

Les mercredis : **5 531**
heures réalisés

Vacances : **1 089**
journées enfants

Vacances : **8 712**
heures réalisées



CRÈCHE FAMILIALE

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

- 1 directrice cadre de santé
- 1 éducatrice de jeunes enfants
- 1 assistante de direction
- 20 assistantes maternelles
- 1 médecin et 1 psychologue vacataires

MOYENS

- Utilisation du logiciel OPUS
- 1 salle d'animation pour le jardin d'éveil
- 1 espace créatif
- Espaces psychomoteur et créatif
- 1 véhicule

MISSIONS

- Organiser l'accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans au domicile des assistantes recrutées par la CCSPN et encadrées par une équipe pluridisciplinaire (puéricultrice, éducatrices)
- Garantir le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant confié.
- Favoriser leur autonomie, leur socialisation
- Accompagner les premières étapes de leur développement
- Permettre à chacun de passer des journées épanouissantes et enrichissantes
- Créer un climat de confiance avec les parents et être à l'écoute de leurs besoins dans le respect du secret professionnel
- Observer et dépister les troubles précoces
- Partager avec eux leurs expériences pour les soutenir et répondre en toute discrétion à leurs interrogations
- Encadrer les assistantes maternelles, les former, les soutenir, les associer à l'élaboration du projet éducatif du service, les évaluer

FAITS MARQUANTS

- Fournitures des couches jetables
- Matinées du mercredi en libre accès pour les assistantes maternelles organisées à l'aide du groupe WhatsApp CF créé en 2021
- Organisation de la semaine de la petite enfance avec des ateliers d'éveil ouverts aux familles pendant le temps d'accueil
- Atelier espace bien-être (concept Snoezelen) avec les assistantes maternelles (stimulations sensorielles favorisant le calme)
- Reprise des groupes d'analyse pratique et signature de la convention avec le CMPP
- Réalisation d'une toile exposée aux Arts en Folie
- Reprise du spectacle de Noël
- Participation au spectacle « CLIC CLAC » organisé par la Bibliothèque Départementale de Prêt
- Organisation d'un pot musical en juin 2022 réunissant familles/enfants/professionnelles
- Passerelle avec les écoles et participation au salon du livre et au calendrier de l'avent avec les kamishibaïs

PERSPECTIVES 2023

- *Participation aux Arts en folie/salon du livre*
- *Formation en gestes et postures de travail sur site*
- *Mise en place du portail familles*
- *1 atelier innovant d'exercices de respiration pour les assistantes maternelles lors d'une réunion d'équipe en soirée et soirée thématique sur les nouvelles pratiques alimentaires*
- *Fête de printemps avec les familles/spectacle Noël*
- *Organisation de groupes de parole en soirée de 18h à 19h avec un psychologue*
- *Atelier de médiation animale*
- *Semaine de la parentalité*

CHIFFRES-CLÉS 2022

79 392 heures d'accueil

247 jours d'ouverture

87 enfants inscrits

315 heures de formation du personnel

406 visites aux domiciles des assistantes maternelles par la puéricultrice et l'éducatrice

480 h en temps collectifs au jardin d'éveil

11 sorties bougeothèque au gymnase de la Canéda

2 sorties à la ferme

ALSH ÉNÉA LOISIRS

MISSIONS

- Accueil des enfants de 3 à 11 ans
- Élaboration de projets pédagogiques et d'animation, assurer leur réalisation et les évaluer
- Développer la créativité et l'imagination des enfants en mettant en place des outils pour les rendre acteurs de leurs loisirs
- Développer l'autonomie et la responsabilité en fonction des besoins et des capacités de chaque groupe d'âge
- Favoriser l'apport de connaissance, la découverte et l'expérimentation en proposant des animations ludiques et éducatives
- Apprentissage de la vie en collectivité. Favoriser la socialisation de l'enfant et le vivre ensemble
- Assurer un accueil de qualité aux enfants en situation de handicap en relation avec les familles
- Développer des relations avec des partenaires locaux (associations culturelles, artistiques et sportives, cinéma, bibliothèque...etc.)

ACTIONS RÉALISÉES / TEMPS FORTS

- Le séjour de Printemps avec la visite du Puy du Fou sur 3 jours
- Le séjour d'été à Bourcefranc en Charente Maritime, pêche au carrelet, visite du Château d'Oléron, visite et baignade sur l'île d'Aix, parc aquatique, visite du Fort Louvois...
- La veillée d'Halloween avec les enfants et leurs familles
- Le marché de Noël avec les associations locales et producteurs locaux
- Les activités sportives avec le Conseil Départemental
- La mise en place d'un cycle numérique avec la conseillère numérique

PERSPECTIVES 2023

- *Séjour de Printemps au Zoo Parc de Beauval*
- *Séjour été à Cauteret dans les Hautes Pyrénées*
- *Maintien des animations Halloween et marché de Noël*
- *Conforter le travail engagé avec la conseillère numérique pour sensibiliser les enfants et les jeunes au numérique*

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 directeur

5 animateurs

2 saisonniers en été

1 agent de restauration

CHIFFRES-CLÉS 2022

225 enfants inscrits

11 393 h d'accueil les mercredis

23 156 h d'accueil pendant les vacances

Mercredi : **1265** journées enfants réalisées

Vacances : **2 894** journées enfants réalisées



ACCUEIL DE LOISIRS DU RATZ-HAUT

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 directeur

1 directeur adjoint (1/4 ETP)

10 animateurs (6 ETP)

1 adjointe administrative

1 factotum (1 ETP)

1 directeur adjoint sur les séjours d'été

14 saisonniers en été, dont 4 stagiaires BAFA (2,5 ETP)

MOYENS

1 bureau, 1 salle d'animateur, 7 salles d'animation, 1 salle d'hébergement, réfectoire, cuisine, 1 salle multi-fonctions avec cuisine pédagogique, local technique, 2 bassins, jeux extérieurs, terrain de foot basket volley, 2 minibus...

MISSIONS

- Accueil des enfants de 3 à 14 ans en répondant aux besoins de l'enfant
- Elaboration de projets pédagogiques et d'animation, assurer sa réalisation et les évaluer
- Développer l'autonomie et la responsabilité en fonction des besoins et des capacités de chaque groupe d'âge
- Favoriser l'apport de connaissance, la découverte et l'expérimentation
- Apprentissage de la vie en collectivité
- Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Favoriser la socialisation de l'enfant et le vivre ensemble
- Développer des relations avec des partenaires locaux (associations culturelles, artistiques et sportives, cinéma, bibliothèque, centre culturel, agence culturelle...)
- Respect du cadre réglementaire des Accueil Collectifs de Mineurs de la DDCSPP

ACTIONS RÉALISÉES / TEMPS FORTS

- Sensibilisation à l'environnement : gestion du poulailler, d'un jardin pédagogique, sensibilisation au tri, sorties nature, ateliers culinaires
- Nombreuses activités manuelles, jeux plein air, jeux coopératifs, ateliers d'expression, de création...
- Deux séjours ont été mis en place l'été pour les 9-13 ans ainsi que plusieurs sorties et soirées : cinéma (cycle Bobines d'enfant), heure du conte, bibliothèque, balades nature (Campagnac, Vézac, Les Eyzies, Vitrac, Calviac, St Crépin Carluçet), activités sportives au gymnase, échanges inter-centres avec Carsac-Sainte-Nathalène-le Plantier-l'Espace Jeunes, animation environnement avec les Espaces Verts de la mairie de Sarlat, rencontres sportives mises en place par le département, atelier musique avec les Francas, ferme pédagogique de Villeneuve, sortie vélo ou draineuse sur la piste cyclable, étang de Tamniès, le Thot, balade à poney, piscine, Dino parc, Village du Bournat, vente de crêpes sur le marché de Sarlat, Ti GouiGoui et complexe à Brive, Fleurs de Biars, la forêt mystérieuse, jardins de Marqueyssac, musée du temps qui passe, Lascaux 4, Roc de Cazelle, Bois des Lutins, Arc Touch, Quercyland, accrobranche, château de Commarque, aquarium du Bugue, plusieurs veillées et soirées mises en place l'été et les petites vacances.

PERSPECTIVES 2023

- **Organisation d'un spectacle pour les 100 ans de l'Amicale Laïque de Sarlat le mercredi 10 mai au centre culturel de Sarlat**
- **Encourager l'éveil culturel (spectacles du centre culturel, cinéma, heures du conte, rencontre auteur/illustrateur du salon de livre jeunesse)**
- **Mise en place de la ferme pédagogique tout l'été**
- **Organisation d'un séjour ski et de 2 séjours l'été**
- **Accueil de formations Francas dans le cadre de leur démarche TROC, réseau d'animation de Dordogne proposé aux animateurs du territoire**
- **Développer le travail lancé avec la conseillère numérique pour sensibiliser les enfants et les jeunes au numérique**

CHIFFRES-CLÉS 2022

437 enfants inscrits

30 595 h d'accueil les mercredis

59 814 h d'accueil pendant les vacances

Mercredi : **3399** journées enfants réalisées

Vacances : **7476** journées enfants réalisées

ESPACE JEUNES

MISSIONS

- Animer les temps libres des jeunes notamment les vacances scolaires
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de projets
- Sensibiliser les jeunes aux différentes addictions

FAITS MARQUANTS

- Séjours ski lors des vacances d'hiver
- Séjour en automne
- Ateliers graf et activités vidéo
- Ateliers vidéo
- Augmentation de la fréquentation
- Vente de gâteaux par les jeunes sur le marché
- Participations aux événementiels : Sarlat Color (800 participants), Feti'zik (500 personnes), La mode qui roule, N'autre aprèm dans les résidences du Sarladais, course des garçons de café

PERSPECTIVES 2023

- *Séjours ski et été*
- *Projet tournoi Fifa*
- *Projet tournoi futsal*
- *Ateliers artistiques, écologiques*
- *Accompagner les projets souhaités par les jeunes*
- *Développer le travail lancé avec la conseillère numérique pour sensibiliser les enfants et les jeunes au numérique*
- *Poursuivre les actions pour augmenter la fréquentation*

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

2 animateurs
1 assistante administrative

CHIFFRES-CLÉS 2022

78 jeunes inscrits
dont

50 habitent la CCSPN

6329 heures d'accueil



POINT INFORMATION JEUNESSE

ÉLU RÉFÉRENT

Patrick SALINIÉ

Vice-président chargé de la culture et de la petite enfance, enfance, jeunesse
Maire de Saint-André-Allas

EFFECTIF DU SERVICE

1 agent 20h par semaine
1 personne en cas de besoin

MOYENS

1 ordinateur portable
1 téléphone mobile
1 poste fixe
1 imprimante

MISSIONS

L'objectif du Point d'Information Jeunesse est de permettre à tout jeune en recherche d'information, de quelque nature qu'elle soit, d'être informé ou orienté vers le bon interlocuteur, par une écoute et un accompagnement dans sa recherche. Ce lieu s'inscrit donc comme une passerelle, permettant d'établir un lien entre le public et l'ensemble des partenaires.

FAITS MARQUANTS

- 4 bourses parcours projets jeunes
- 8 jeunes accompagnés pendant leur Service National Universel
- Signature des conventions de partenariat avec le collège et le lycée
- Reprise des événementiels avortés : Sarlat Color (800 participants), Feti'zik (500 personnes), 4 soirées dansantes (250 personnes), 2 animations N'autre aprèm dans les résidences du Sarladais, course des garçons de café (18 participants)

PERSPECTIVES 2023

- *Avoir un fonctionnement plus itinérant*
- *Conforter et développer les partenariats*
- *Renforcer la visibilité du PIJ et adapter les locaux*

CHIFFRES-CLÉS 2022

80 jeunes
accompagnés (téléphone, mail,
visio)



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

PETITES VILLES DE DEMAIN

MISSIONS

- Mise en œuvre du dispositif Petites Villes de Demain

FAITS MARQUANTS

- Signature de la convention cadre Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire
- Finalisation de la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

PERSPECTIVES 2023

- *Préfiguration du concept de Sarlatech*
- *Implantation de nouvelles activités économiques sur le site de France Tabac*
- *Installation au sein du nouveau siège communautaire à France Tabac*
- *Mise en œuvre des outils dont s'est dotée la Communauté de communes (OPAH)*
- *Maturation des actions encore non engagées*

ÉLUS RÉFÉRENTS

Jean-Jacques DE PERETTI

Président de la Communauté de communes Sarlat-Périgord Noir
Maire de Sarlat-la-Canéda

Benoît SECRESTAT

Vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

EFFECTIF DU SERVICE

1 chargé de mission

CHIFFRES-CLÉS

La convention cadre Petites Villes de Demain, qui vaut Opération de Revitalisation du Territoire, comporte

12 fiches actions validées au moment de la signature,

28 actions en maturation



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ÉLU RÉFÉRENT

Benoît SECRESTAT

Vice-président chargé de l'économie, de l'emploi, des finances et des ressources humaines
Maire de Proissans

EFFECTIF DU SERVICE

1 chargée de mission

CHIFFRES-CLÉS 2022

2 commissions développement économique

13 entreprises orientées, conseillées, accompagnées dans le cadre de recherches d'aides, de locaux ou de terrain

4 comités syndicaux du SIDES

6 réunions techniques sur le projet d'extension de la ZAE de Vialard

MISSIONS

- Assistance et conseil stratégique des élus en matière de développement économique et du commerce de centre-ville
- Information et accompagnement des entreprises et porteurs de projet
- Accompagnement des projets de la collectivité
- Gestion du Syndicat Intercommunautaire de Développement Economique du Sarladais (SIDES)

FAITS MARQUANTS

- France Tabac
 - candidature à l'appel à projet «La grande fabrique de l'image»
 - tournage d'un film sur le site
 - réflexion sur les aménagements du site
 - vente d'un bâtiment
- Construction abattoir de volailles grasses : suivi des études en cours, recrutement de la maîtrise d'œuvre
- Pays
 - Comités techniques dans le cadre du schéma des infrastructures et de développement économique
 - Diagnostic des besoins en compétence
 - ACP (Action Collective de Proximité)
- SIDES : modification des statuts et de la répartition des contributions
- Borne 120 : vente de 2 lots

PERSPECTIVES 2023

- *Poursuite des études opérationnelles et travaux d'aménagement de France Tabac*
- *Poursuite du projet de construction abattoir de volailles grasses : dépôt du permis de construire et convocation des entreprises*
- *Lancement de la préfiguration « Sarlatech »*
- *Convention avec la Région dans le cadre du SRDEII*



LES SERVICES MUTUALISÉS

Les services de la ville de Sarlat-la Canéda sont mutualisés et peuvent être mobilisés pour apporter leur capacité d'expertise administrative et technique au profit de la CCSPN notamment pour :

Management, pilotage

- Participation à la définition du projet global de la collectivité et à sa stratégie de mise en œuvre
- Elaboration et pilotage de la stratégie de gestion financière, et d'optimisation des ressources
- Conduite de projets, représentation de l'institution, et relation avec les partenaires
- Veille stratégique, règlementaire et prospectrice
- Pilotage de l'équipe de direction, management des services et conduite du dialogue social

Communication externe et interne

- Organisation d'actions de communication et de relations publiques
- Conception et réalisation de supports de communication et d'information
- Gestion des abonnements, diffusion des revues de presse et de la presse spécialisée
- Administration du site internet et gestion de la page Facebook

Technologie de l'information et de la communication

- Veille technologique et mise en œuvre des évolutions en mode projet
- Conception, mise en place, sécurisation du système d'information et de communication
- Administration des réseaux et assistance auprès des utilisateurs
- Installation et suivi de la maintenance des logiciels
- Gestion technique, juridique, financière de la téléphonie et des copieurs

Contentieux, juridique et assurance

- Suivi des affaires juridiques, et contentieuses
- Définition, évaluation des risques et optimisation des contrats d'assurance
- Suivi des sinistres, des indemnisations, des expertises en relation avec les courtiers, assureurs et tiers

Achat et commande publique

- Organisation, suivi de la commande publique et des délégations de service public
- Expertise juridique, appui technique et organisation matérielle des procédures de marché
- Organisation des achats courants au sein de la centrale d'achat (traduction technique du besoin/achat/gestion des stocks/livraison)

Entretien des locaux, maintenance technique des bâtiments et du matériel

- Entretien et maintien des conditions d'hygiène des locaux
- Maintenance, entretien, réparation des véhicules
- Maintenance, entretien des bâtiments
- Suivi de la maintenance des extincteurs
- Contrôle et suivi des prestations d'entretien des bâtiments et des matériels réalisés par des prestataires

Missions Diverses

- Reprographie, collecte, classement et conservation des archives
- Transport et déménagement de matériel